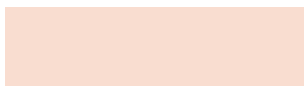


2019

COMPTE RENDU
D'ACTIVITÉ
conseil
d'architecture
d'urbanisme et de
l'environnement
de l'Hérault

Arboras - 2019, © F. Hébraud - CAUE 34 / 1992, R. Depardon > 4^e de couverture
Observatoire Photographique National du Paysage - Hérault

34



De 2019 à 2020, bilan et perspectives...

Toutes nos félicitations aux nouvelles équipes municipales ! Nous leur souhaitons tous nos vœux de réussite dans les actions qu'elles vont mener sur notre beau territoire, avec (pourquoi pas ?) le CAUE comme « allié ».

Au fil des pages, ce compte rendu d'activité permettra à chacun de découvrir l'étendu de nos actions en 2019. Elles sont réparties comme toujours entre les quatre grandes missions que la loi sur l'architecture nous a confiées en 1977 : conseil aux collectivités territoriales, formation et information des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus, conseil aux particuliers et sensibilisation du grand public.

L'actualité de ce début d'année 2020 nous a montré à quel point la notion de « Vivre ensemble », qui nous a tant manqué durant deux mois, était essentielle à l'humanité. Le confinement nous a bousculé dans nos fonctionnements habituels, nous incitant à chercher des solutions immédiatement accessibles. Nous avons ainsi redécouvert la vertu de l'à-côté, des circuits-courts... Et il ne tient qu'à nous aujourd'hui de poursuivre cette pratique bénéfique aux territoires, à ses acteurs et à la planète, y compris dans les projets d'aménagement ou de construction en utilisant des matériaux de proximité et des compétences locales.

Cette période confinée nous a aussi montré l'importance de réinventer les logements et la ville, d'encourager et de faciliter les déplacements doux... des éléments inscrits dans la transition écologique qu'il devient urgent de mettre en œuvre dans l'ensemble de nos gestes et de nos projets.

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, accompagner cette transition écologique consiste à opter pour une approche équilibrée entre les qualités architecturale, urbaine, paysagère et environnementale - telle que pratiquée par les CAUE depuis 40 ans.

Nous avons tous les moyens d'agir sur notre cadre de vie, y compris les particuliers quand ils rénovent ou construisent leur maison, quand ils aménagent leur jardin... Autant d'occasions pour lesquelles le CAUE est en mesure de les conseiller.

À travers ses missions de sensibilisation auprès des jeunes publics et des scolaires, notre équipe contribue également à « éveiller » la sensibilité des générations à venir.

Un « nouveau monde » est en train de se mettre en place et nous serons là pour vous y accompagner à l'aide de conseils professionnels et gratuits. Plus qu'un service, c'est un engagement. N'hésitez pas à faire appel à nous.

Julie Garcin Saudo

Présidente du CAUE de l'Hérault



SOMMAIRE

MISSION

ZOOM • P.12

Conseil aux particuliers**Concevoir une extension** : où et comment s'y prendre ?

P.08

MISSION

ZOOM • P.24

ZOOM • P.26

**Sensibilisation & information
du grand public****Les Enfants du Patrimoine****Les Ogres**

P.14

MISSION

ZOOM • P.32

ZOOM • P.34

**Formation & information
des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus****Atelier N°15 des Territoires - Bâtiments publics nouvelle génération****Les autorisations d'urbanisme**

P.28

MISSION

ZOOM • P.45

ZOOM • P.46

ZOOM • P.48

ZOOM • P.50

Conseil aux collectivités territoriales**Grand Pic-Saint-Loup**

Des conseils paysagers et architecturaux à l'adresse des vignerons du territoire

Le bâti ancien de Sud-Hérault

Un patrimoine observé et analysé

Nizas

Implantation d'une mairie et d'une médiathèque dans une ancienne cave viticole

Lauret

Restructuration et valorisation des espaces publics du centre

P.36

PARTENARIATS

ZOOM • P.59

ZOOM • P.60

**Avec le Conseil départemental
Autres partenariats****Visite dans le Lot****Le paysage du Domaine Public Maritime naturel héraultais**

P.52

LA VIE DU CAUE

P.62

P.64

P.68

P.69

P.70

P.71

Le CAUE au niveau national**Le CAUE au niveau régional****L'équipe du CAUE****Le Conseil d'Administration****L'Assemblée Générale****Comptes de résultats 2018**

P.62

CAUE 34

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement **au service des territoires**

Un objectif

Améliorer la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale

→ En intervenant auprès des élus, des maîtres d'ouvrages publics et privés et des professionnels pour que tout projet d'aménagement et de construction fasse l'objet d'une démarche de qualité.

→ En favorisant la participation des habitants à l'élaboration de leur cadre de vie.

***La sensibilisation,
l'information, la pédagogie,
l'accompagnement et la formation
sont les outils privilégiés du CAUE***

Un organisme départemental avec un statut associatif

Créé à l'initiative du Conseil Départemental dans le cadre de la loi sur l'Architecture, le CAUE est présidé par un élu.

Ses statuts sont définis par un décret.

La gouvernance du CAUE est assurée par un conseil d'administration où sont représentés les élus, les services extérieurs de l'Etat, les organisations professionnelles, les associations et les personnes qualifiées.

Son assemblée générale regroupe l'ensemble des adhérents : communes, groupements de communes, organisations professionnelles, organismes départementaux et consulaires, associations...

Le CAUE est investi d'une mission de service public, dans un cadre et un esprit associatifs qui excluent toute maîtrise d'œuvre.

Son financement

- Une fraction de la part départementale de la Taxe d'Aménagement, votée par le Conseil Départemental, perçue sur les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme.

- Des subventions et des contributions liées à des conventions d'accompagnement ou d'objectifs, conclues avec les collectivités ou les partenaires publics.

- Les cotisations de ses adhérents.

Le CAUE de l'Hérault a été créé le 8 mars 1979.

Parce que la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect du patrimoine et des paysages naturels et urbains sont d'intérêt public... Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ont été créés par la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977.

pour améliorer la qualité du cadre de vie

Quatre missions

■ Pour les collectivités territoriales

Des conseils et un accompagnement dans tous les projets et démarches d'aménagement du territoire.

■ Pour les professionnels, les élus et les maîtres d'ouvrage publics

Des formations dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

■ Pour les maîtres d'ouvrage privés, les particuliers désirant construire ou réhabiliter

■ Pour le grand public

Sensibilisation à la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Des conseils pour une meilleure prise en compte de la qualité architecturale et environnementale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.

Une spécificité d'intervention

Une expertise professionnelle

L'équipe permanente est composée de professionnels de disciplines diverses - architecture, urbanisme, paysage, environnement, communication - qui ont développé des compétences spécifiques, liées aux approches globales et transversales de l'aménagement, aux démarches environnementales et aux pratiques pédagogiques.

Une connaissance du territoire

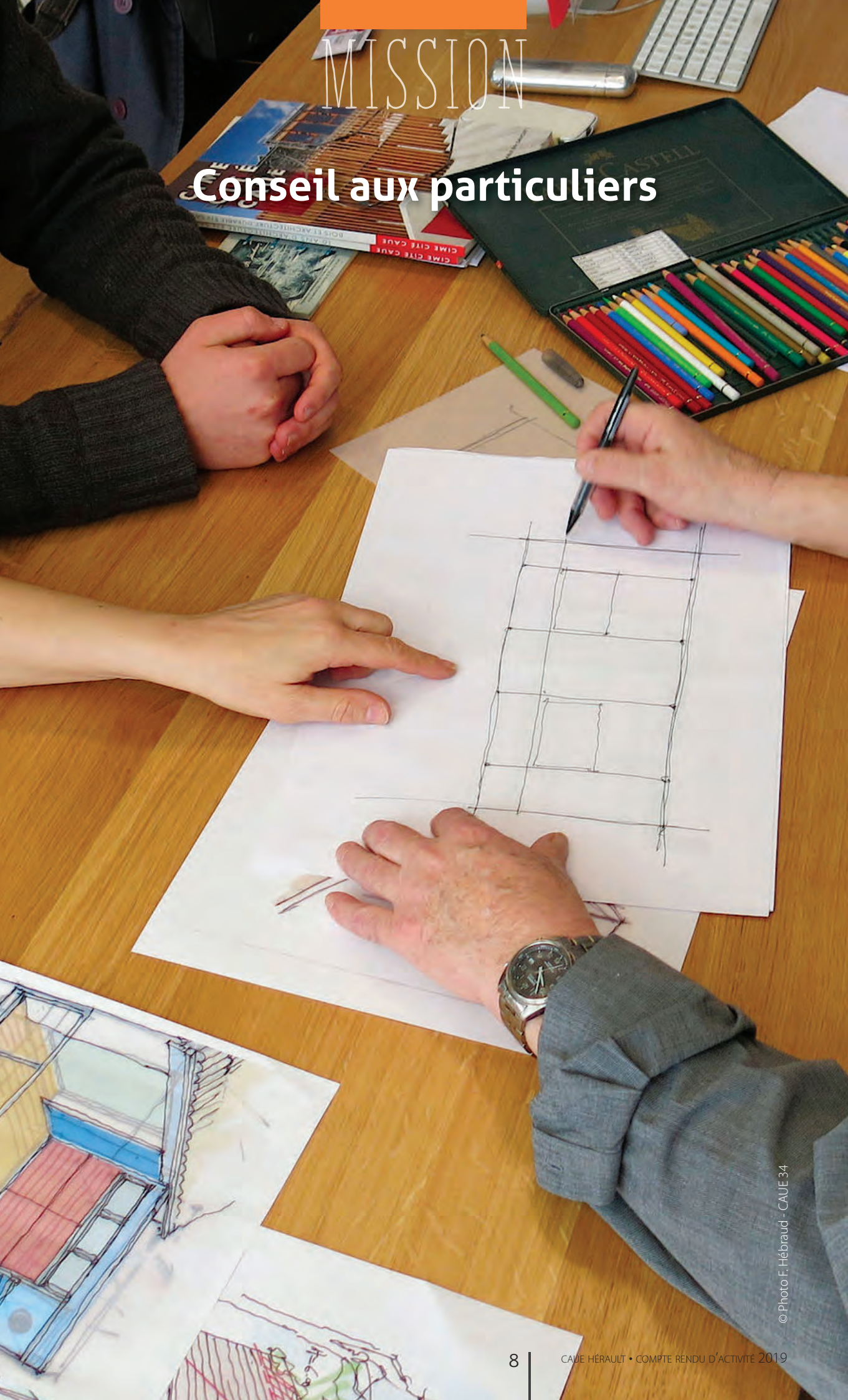
Un ancrage local et une longue expérience du conseil aux élus territoriaux sur le terrain, une culture pluridimensionnelle de l'aménagement et une approche interdisciplinaire, mêlant architecture, urbanisme, paysage, écologie, patrimoine et énergie font du CAUE un acteur de terrain particulièrement pertinent.

Un acteur culturel au service de la démocratie locale

Le CAUE s'efforce de développer, auprès de tous les acteurs de l'aménagement - des décideurs aux usagers - une exigence de qualité afin de leur donner les moyens de jouer leur rôle avec pertinence et efficacité et de les responsabiliser dans l'élaboration d'un cadre de vie collectif et partagé.

MISSION

Conseil aux particuliers



Ce que dit la loi...

« Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre .../... Ses interventions sont gratuites. »
Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture – Article 7

Réfléchir à son habitat

Qu'il s'agisse d'une réhabilitation, d'une construction neuve ou d'un aménagement le CAUE permet à tout habitant, porteur de projet, de bénéficiaire

d'un entretien avec ses professionnels.

Ces derniers lui assurent des conseils neutres, indépendants et gratuits en lien avec les caractéristiques de notre département. Un gage de qualité pour le cadre de vie et sa cohérence paysagère.

En quoi le CAUE peut-il vous aider ?

En dehors de toute maîtrise d'œuvre dans l'Hérault, les professionnels du CAUE - architectes, urbanistes, paysagistes, conseiller en environnement - renseignent les particuliers sur : les règlements qui s'appliquent sur le secteur du projet ; l'implantation de leur future maison dans son environnement ; la meilleure adéquation entre le projet, les besoins et le budget ; l'organisation des espaces de vie ; l'aménagement des espaces extérieurs ; les solutions pour un habitat confortable et économe en énergie ; les matériaux et les modes constructifs adaptés ; les démarches administratives à engager...

Objectifs et enjeux

Au-delà des renseignements factuels donnés, la mission de conseil, par l'importance donnée à l'analyse du contexte, permet à chacun de comprendre les caractéristiques architecturales, patrimoniales, urbaines et paysagères des sites dans lesquelles s'inscrivent les projets. Par la démonstration d'une démarche globale de projet, elle participe à donner « envie d'architecture ». Elle alerte sur la complexité, les compétences et les spécificités de l'acte de construire, elle sensibilise à la notion de coût global et d'économie de projet. Elle invite à une réflexion sur le programme (besoins, usages, aspirations liées aux espaces et modes de vie) et incite, pour la maîtrise d'œuvre du projet à faire appel à un architecte ou un paysagiste.

Déroulé d'une séance...

Sur rendez-vous, le conseil est donné, idéalement, en amont du dépôt de l'autorisation de construire ou d'aménager. Pour permettre à l'architecte ou au paysagiste conseiller d'appréhender le projet, le particulier doit lui présenter : les plans de situation et de la parcelle cadastrale ; la photo aérienne ; les règlements d'urbanisme en vigueur sur la commune (Plan Local d'Urbanisme, lotissement, Sites Patrimoniaux Remarquables...) ; les relevés, les photos du site et/ou des bâtiments existants ; etc.

A l'issue de la séance, le « conseil » est remis sous forme de fiche incluant schémas ou croquis d'orientation, au particulier, et, en fonction des territoires et de la nature du conseil, à la collectivité, à l'UDAP et ou à la DREAL.

• Une organisation du conseil à l'échelle du département

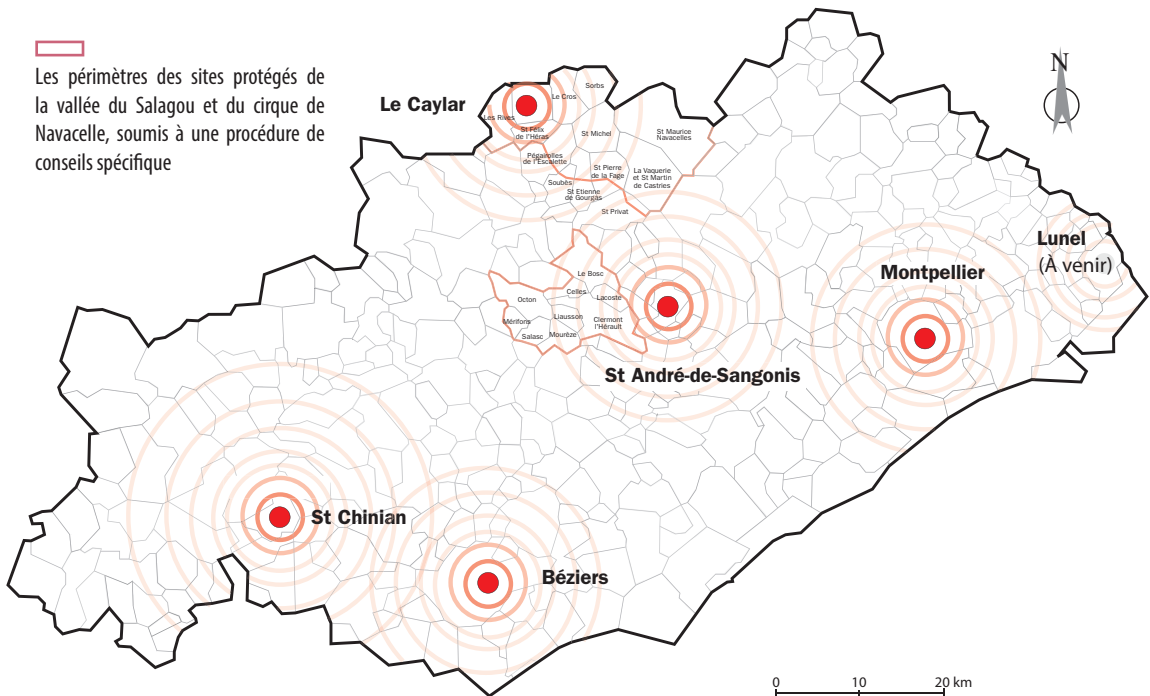
Les permanences sont assurées sur les sites suivants

- Au siège du CAUE à Montpellier
- À Béziers depuis août 2019
- À Saint-André-de-Sangonis
- À Saint-Chinian
- Au Caylar
- Dans le Site classé de la vallée du Salagou et du cirque de Mourèze, sur les lieux des demandes
- À Lunel à partir de 2020

Des avis-conseils sont également donnés, à la demande des services instructeurs de la Communauté de communes Lodévois et Larzac, dans le cadre du suivi de la Charte architecturale et paysagère du Grand Site de Navacelles.

En partenariat avec PTRE/ALEC, conseil aux copropriétés de Montpellier :

- Vigne de la Vierge / les Roses / Union Port Juvenal



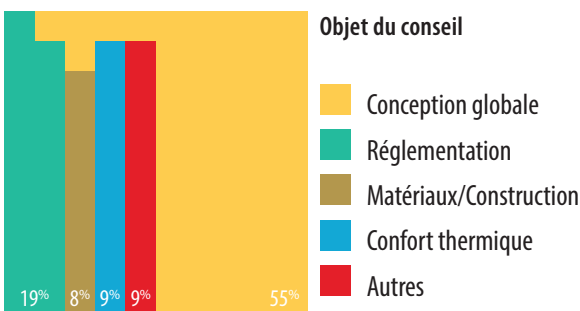
• Les chiffres 2019 du Conseil aux particuliers

Un total de 431 conseils

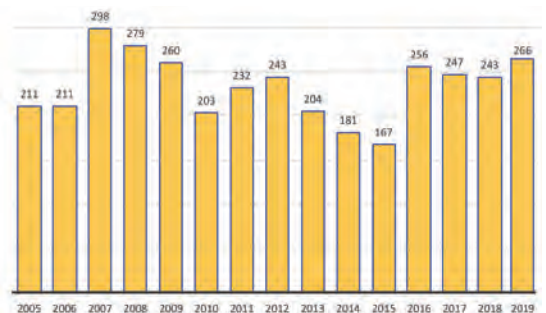
177 rendez-vous au CAUE dont 8 rdv paysagers

89 rendez-vous sur les territoires et les lieux des projets

165 conseils téléphoniques ou par mail



Évolution du nombre de rdv entre 2005 et 2019



Les 2/3 des demandes ont porté sur l'existant, le 1/3 restant sur le neuf

• Des outils à destination des particuliers

Un manuel des autorisations d'urbanisme pour la réalisation de projets de qualité
Destiné aux particuliers concernés par une autorisation d'urbanisme, ce manuel, composé de 7 livrets dans sa version finale, est le fruit d'un travail mené par les CAUE de l'ancienne Union Régionale Languedoc-Roussillon.

À caractère informatif, démonstratif et de sensibilisation, il est régulièrement réactualisé.

Remis au particulier, à l'issue du rendez-vous, c'est aussi une aide précieuse à la conduite même de cette mission de conseil.

Ont été réalisés :

- La Notice générale qui explique la marche à suivre dans le respect des réglementations en vigueur
- Le Guide pratique du CU (Certificat d'Urbanisme)
- Le Guide pratique de la DP (Déclaration Préalable)
- Le Guide pratique du PC (Permis de Construire)

• Construction neuve

« Recommandations pour la conception et la réalisation de projets de qualité »

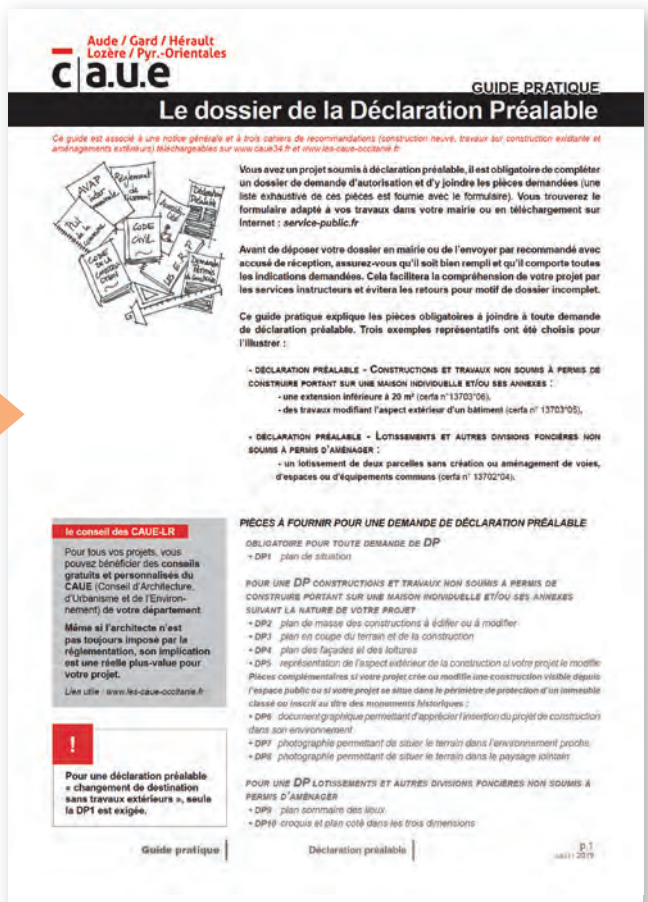
• Construction existante

« Recommandations pour la conception et la réalisation de projets de qualité ».

Reste à réaliser :

- Le Guide pratique du PA (Permis d'aménager) et ses Recommandations

Les documents sont téléchargeables sur le site du CAUE à la rubrique Publications : <https://www.caue34.fr/production-caue/publications/>



Les documents déjà réalisés

Concevoir une extension : où et comment s'y prendre ?

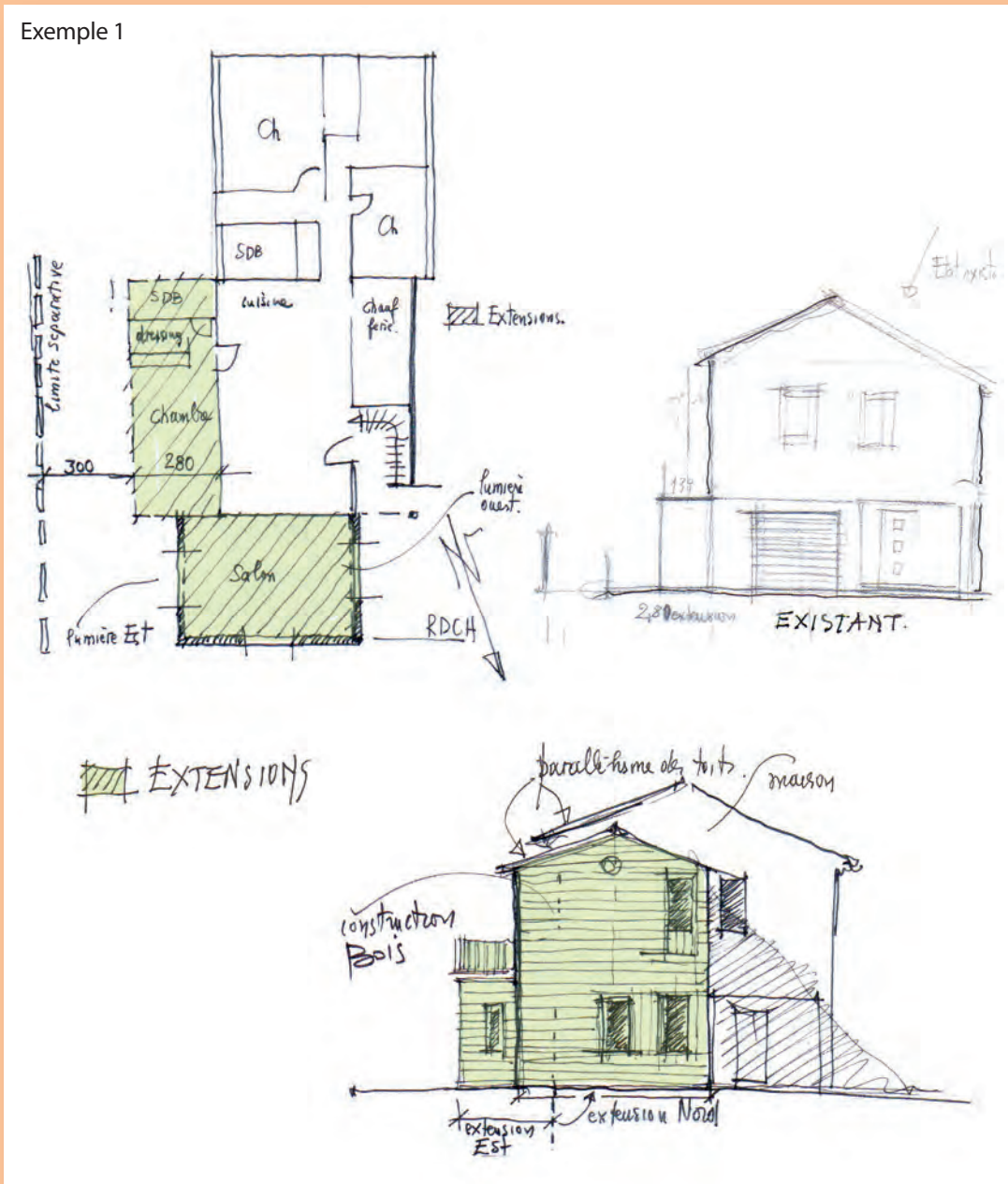
L'achat d'une maison, l'accueil d'un nouveau membre dans la famille, l'envie de renouvellement conduisent à une réflexion autour de son habitat avec très souvent en ligne de mire l'idée d'une extension.

Des mètres carrés supplémentaires pour satisfaire de nouveaux besoins mais aussi tout

simplement pour un meilleur confort d'usage. Mais comment s'y prendre ?

Les idées pullulent et les questions qu'elles suscitent sont nombreuses et souvent trop complexes pour un non averti, qui au bout d'un moment tournera en rond avec le risque de se perdre en chemin.

Deux exemples d'extension traités dans le cadre des rdv du conseil aux particuliers



Extension au sol ou extension en hauteur ?

Ces deux alternatives sont systématiquement examinées. Leurs avantages et leurs inconvénients accompagnés des questions de choix constructifs et de matériaux, sans oublier l'approche des coûts, sont mis en balance.

Il peut arriver qu'une extension au sol ne soit pas possible à cause d'une implantation initiale consommatrice d'espace et d'un règlement de PLU restrictif.

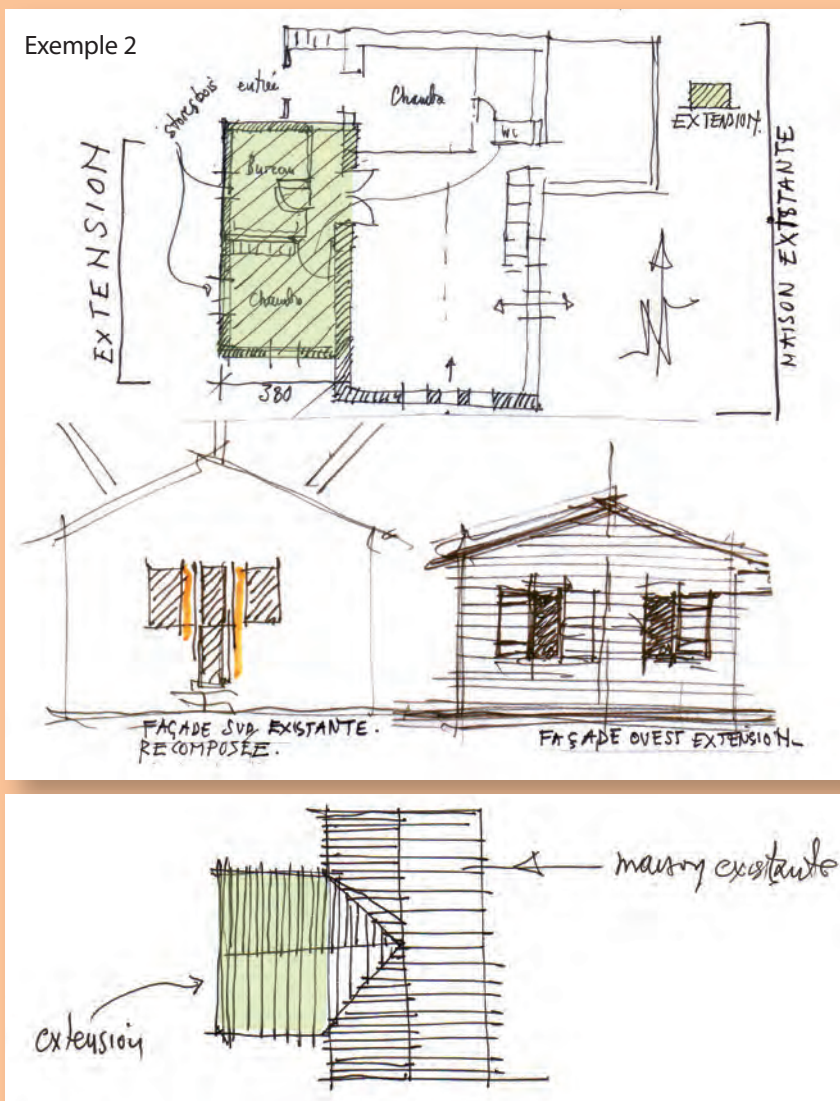
Lorsque le site est occupé, une préférence pour la construction bois, chantier sec et à faibles nuisances, est affichée.

La réalisation d'une extension va remettre en question la distribution intérieure de la maison. Elle peut diminuer l'éclairage d'une pièce, inverser une entrée, bousculer les accès et les communications entre les différents espaces, il faut tout revoir...

Cela pose la question de la parcelle et de ses usages, des distances d'implantation par rapport aux limites séparatives, de la réorientation du jardin, du maintien ou de la suppression d'arbres et il n'est pas rare de voir des projets d'extensions composer avec le tronc d'un arbre !

Mais la question la plus importante, et par laquelle il faudrait très souvent commencer pour décliner toutes les autres, **est celle de la volumétrie :** comment se raccorder à un volume existant, par rapport aux pentes d'un toit, par quel parti, par quelle idée d'architecture pour ne pas risquer de défigurer l'existant mais au contraire contribuer à l'améliorer ?

Enfin sont traitées concomitamment bien d'autres aspects tels que la composition des nouvelles façades, le choix des matériaux et des couleurs, le confort thermique, toute une kyrielle de questions abordées dans le seul temps d'un rdv de consultance !



MISSION

Sensibilisation et information du grand public



Ce que dit la loi...

« Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage .../... Ses interventions sont gratuites. »
Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture – Article 7

Découvrir et transmettre

Le CAUE de l'Hérault œuvre au quotidien pour sensibiliser le grand public et le milieu scolaire

à l'architecture, à la ville, au paysage et à l'environnement et pour promouvoir leur qualité, en lien avec les particularités locales. Expositions, débats, conférences, ateliers pédagogiques en milieu scolaire ou tout public, balades urbaines et paysagères création d'outils pédagogiques et de jeux... sont autant de façons d'accéder à une culture architecturale, urbaine, paysagère et environnementale encore trop souvent réservée à un petit nombre. Une culture nécessaire pour participer avec pertinence à l'élaboration de son cadre de vie.

La Salle : un lieu d'échange

Opérationnelle depuis octobre 2015, La Salle du CAUE est un espace d'accueil et d'échange pour de multiples activités à l'attention des professionnels, particuliers, élus, enseignants, écoliers, collégiens, lycéens et étudiants. Tour à tour se succèdent conférences (cycle « Paroles de... »), expositions, ateliers, réunions de travail et formations. Cet espace est mis régulièrement à disposition de nos partenaires.

Quoi de neuf à la doc ?

Ouvert au public depuis janvier 2017, le centre de ressources multimédia compte plus de 4 000 ouvrages et une quarantaine de revues spécialisées.

Depuis 2018 a été mise en ligne notre plateforme documentaire **doc.caue34.net**

Nouveautés 2019 : l'Escape game (cf. page 20) et le prêt d'ouvrages (cf. page 22).

Nos médias web : des outils pour communiquer

- Websérie « Pause café »
- Newsletter et blog
- Facebook
- Twitter

• Les animations scolaires et universitaires 2019

In. Partenariat DRAC Occitanie

École maternelle Daudet • Montpellier •

Formes et volumes. 1 classe de grande section, avec Marie-Laure Goupillon, 25 élèves.

Écoles élémentaires :

La visite Saint Joseph • Ganges •

Visite de l'éco-quartier Port Marianne à Montpellier. Avec Catherine Baste, enseignante d'une classe de CM2. 25 élèves.



Bouloche • Montpellier •

Travail sur les éco-quartiers. Série de 4 séances avec Mourad Azougarh d'une classe de CM1-CM2. 22 élèves.

Jeanne d'Arc • Montpellier •

Programmation événementielle à vocation nationale pour sensibiliser le jeune public scolaire au patrimoine architectural, urbain, paysager et culturel, tout en encourageant la découverte du territoire. Au CAUE, des animations auprès de deux classes de CM1 et CM2 se sont déroulées sur le thème « *Le passé ne manque pas d'avenir* », en lien avec le bâtiment du centre de documentation.

In actions au niveau national / Fédération nationale des CAUE

ZOOM P.24

**Les
Enfants du
Patrimoine**



« Un élève tente de faire deviner un mot à ses camarades en le dessinant à l'aveugle »

Lycée Paul Valéry • Sète •

Le nouveau conservatoire de musique réalisé par l'architecte Rudy Ricciotti. Travail sur les fondamentaux de l'architecture et le sacré. Avec Pierre Deloye, enseignant en histoire et géographie. Une classe de 2nde et un groupe de terminale histoire des arts. 15 élèves.

Lycée des métiers d'Arts Georges Guynemer • Uzès (30) •

Visite de l'Écusson de Montpellier. Avec Carole Foll, enseignante en arts appliqués et histoire de l'art. Classes de 1^{ère} BAC pierre, tapisserie ébénisterie + CAP bronzier, marqueterie + T^{inales} CAO ferronniers d'art, tapisserie, ébénisterie, sculpteurs. 65 élèves.

Lycée agricole Marie Durand • Rodilhan (30) •



Une intervention sur l'évolution et les caractéristiques des jardins suivie de deux balades à Montpellier et à la Grande-Motte. Avec Élise Guilloton, enseignante d'éducation socioculturelle et Jannick Meralo, professeur de Travaux Paysagers. Une classe de 1^{ère} Travaux Paysagers. 20 élèves.

IRTS • Montpellier •

« *Formes urbaines et éco-quartiers* » Intervention en classe et visite du quartier Port Marianne à Montpellier. Avec Cathy Poutes et Anne Lise Caldichoury, enseignantes de 1^{ère} année de BTS ESF (éco sociale familiale). 25 élèves.



© Photos CAUE 34

Université Paul-Valéry • Montpellier •

Interventions autour de l'architecture bioclimatique et des écoquartiers. Visite du quartier Parc-Marianne et de la ZAC Rive Gauche à Montpellier. Avec Jérôme Cortet, Professeur, Responsable du master : Ingénierie et Gestion des Projets Environnementaux (IGPE). 23 étudiants.

« Re-création, révéler l'espace – architecture et arts visuels » •



AET au collège Ray Charles de Fabrègues

Depuis la rentrée 2017, le CAUE est associé au projet d'Action Educative Territoriale initié par le Département de l'Hérault, en partenariat avec l'Éducation nationale et avec le soutien de la DRAC Occitanie. En 2019 il concerne 2 nouveaux collèges : Paul Riquet à Béziers et Ray Charles à Fabrègues. L'objectif est de proposer aux collégiens une initiation à la culture architecturale, en la reliant à un protocole d'intervention artistique visant à transformer de manière éphémère un espace du collège. En lien avec l'intervention de 2 artistes, Sada Daho et Cyndie Olivarès, le CAUE est plus spécifiquement impliqué sur la sensibilisation des élèves à l'architecture de leur collège.



AET au collège Paul Riquet de Béziers

Le bilan de ce dispositif est disponible sur le site du CAUE. Il a impliqué 55 élèves en 2019.

In partenariat Conseil Départemental

Université de Nîmes •

Formation « *Enotourisme - architecture et paysages* ». Dans le cadre de leur cursus, les étudiants de la Licence pro «Enotourisme et projet culturel» de l'université de Nîmes ont abordé la relation entre le monde du vin et celui de l'architecture. Le 8 octobre, intervention de Sylvaine Glaizol sur le sujet en prenant appui, entre autre, sur les missions de conseil architectural et paysager menées par le CAUE auprès des domaines viticoles de l'Hérault.

• Autres animations en milieu scolaire

-> Jury en milieu universitaire

Le CAUE est le référent professionnel auprès de Science Po Toulouse pour Sandrel Arboix Professeur titulaire d'histoire au lycée La Merci à Montpellier. Il est Titulaire d'un Master Pro en médiation et conservation du patrimoine culturel à Sciences Po Toulouse, spécialité gouvernance des systèmes éducatifs. Dans ce cadre, le CAUE a participé à un atelier et validé le plan et la problématique établis pour le mémoire professionnel.

Soutenance du mémoire le 28 septembre à Sciences PO Toulouse.

-> Formation «habitat durable»

Rencontre avec Corine Martel, responsable EducNatu'RE et chargée de mission scientifique à la DSDEN34, pour la mise au point d'un programme de formation commun « *Habitat Durable* » à destination des élèves et des professeurs pour l'année 2020/2021.

Dans le cadre de ce projet de formation des enseignants, observation le 20 novembre au domaine de Restinclières d'une formation organisée par EducNatu'RE et le DSDEN34 sur la thématique de la biodiversité.

-> Animation pédagogique « Les mystères de Montpellier »

Auprès de classes de CM de Montpellier, en partenariat avec le réseau Canopé dans le cadre du projet scolaire d'écriture d'un recueil de nouvelles.

3 classes de 3 écoles (Jean Zay, Jeanne d'Arc, Malraux) devraient bénéficier début 2020 d'une visite de Montpellier portant sur le thème de l'architecture.

In. Autres partenariats

• Autres animations en milieu scolaire

-> Un concours photo à l'intention des étudiants de l'Ensam - Nouveauté

Sur la base d'une liste de bâtiments réalisés à Montpellier, le CAUE a proposé aux étudiants de l'ENSAM un concours de photographies sur le thème du patrimoine du XXe siècle. L'objectif de ce concours était de permettre au grand public et aux professionnels de prendre connaissance d'une famille d'édifices réalisés entre 1950 et 1975 et qui, sans pour autant faire « école », sont le témoignage d'une époque.

Lancement du concours le 4 avril à l'ENSAM en lien avec la conférence de Mary Gaudin, photographe d'architecture et membre du jury.

L'exposition des lauréats sur le thème « Regards sur le Patrimoine du XXe siècle à Montpellier » a été présentée dans la Salle du CAUE à l'occasion de Parole d'architecte historien n° 15 du 23 mai « Architecture de la reconstruction en France » avec Joseph Abram, et ouverte au public tout l'été. Ensuite, elle a été présentée à l'Ensam du 9 au 20 septembre, avec remise des prix « du public » et « des étudiants » le 18 septembre.

In. Autres partenariats

Exposition PHOTO

REGARD sur
l'ARCHITECTURE du XX^E
«Le logement à Montpellier»

Exposition présentée
au CAUE de l'Hérault
du 23 mai au 15 juin 2019
de 10h00 à 17h00

- CONCOURS OUVERT AUX ÉTUDIANTS DE L'ENSAM
organisé par le CAUE de l'Hérault et l'association FOCUS

Prix des professionnels attribué le jeudi 23 mai
à l'issue de la conférence de Joseph Abram, architecte & historien

Prix du public - vote sur place à partir du 23 mai

Logos: CAUE de l'Hérault, ENSAM, FOCUS, CAUE de l'Hérault

• Les animations grand public

• Le Cycle de conférences « Paroles de... » La Salle du CAUE

In. Autres partenariats DRAC Occitanie

-> Paroles n°14, jeudi 28 mars « Habiter : du côté de l'urbanisme »

Avec Nicolas Duru et Maxime Roaud, architectes, et Michel Dupin, architecte et urbaniste. Réflexions sur la relation entre habitat et développement urbain, expériences et réalisations en milieu périurbain et rural.

-> Paroles d'architecte historien n° 15, jeudi 23 mai : « Patrimoine : architecture de la Reconstruction en France »



Avec Joseph Abram, Professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, Chercheur au Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine, et en lien avec la présentation de l'exposition du concours photo lancé auprès des étudiants de l'ENSAM « Architecture de la Reconstruction à Montpellier ».

-> Paroles d'artisans n°16, jeudi 3 octobre « Construction en terre crue, quelle actu ? »

Avec Aymone Nicolas et Thierry Vanvert. Après un tour d'horizon de la construction en terre crue, ils ont présenté et illustré devant une salle comble trois techniques particulières : les enduits, le pisé et la terre allégée.



© Photos CAUE 34

• Les Balades architecturales et urbaines



Guidées et commentées par Odile Besème, architecte, Serena Palazzi architecte et paysagiste, et Laurent Grangé, urbaniste chargé de qualité environnementale.

-> La Grande-Motte

Le jeudi 4 avril matin à la Grande-Motte, pour les membres de l'association « les petits curieux » balade à pied. 30 participants ont pu découvrir la ville par le « chemin des oiseaux ».

-> Montpellier

Le samedi 6 avril matin à Montpellier « **Au fil des façades** » à l'attention du grand public. 15 participants.

-> Montpellier

Le samedi 25 mai matin à Montpellier « **Au fil des jardins** » à l'attention du grand public. 27 participants.



© Photos CAUE 34

• Les autres animations grand public

Diffusion webtv des leçons inaugurales de l'École de Chaillot

Pour la première fois, le CAUE se lance dans la rediffusion d'événements en direct, en partenariat avec la Cité de l'architecture et du Patrimoine.



Ce fut le cas le 19 février, pour la première leçon inaugurale 2019 de l'École de Chaillot « La mémoire de l'éléphant », avec Erik Orsenna, romancier, membre de l'Académie française et Nicolas Gilsoul, architecte et paysagiste. L'École invitait les co-auteurs de l'ouvrage « Désir de villes », éditions Robert Laffont, 2018, pour envisager le prologue d'un nouvel opus sur « La place du patrimoine dans la ville de demain ? ». Une quarantaine de participants. Cette leçon, suivie d'un débat interactif, n'a été diffusée en direct que dans trois lieux en France : Nancy, Rennes et Montpellier au CAUE de l'Hérault.

Dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture, seconde retransmission, en direct le 18 octobre, pour un cycle spécial « Notre Dame de Paris », par Dominique Perrault, architecte urbaniste. En partenariat avec l'UDAP / Sophie Loubens ABF.

La petite fête de l'arbre

Le samedi 16 mars à Lodève, Denis Fraisier, paysagiste conseiller, a répondu aux questions du public, sur le stand du CAUE de l'Hérault. Des documents conçus par le CAUE étaient mis à disposition : la plaquette sur les végétaux adaptés aux conditions climatiques du Languedoc-Roussillon, ainsi que des plaquettes sur l'arbre (taille, gestion, arbre et espace public).

À 17h, il a participé à la table ronde « L'arbre en ville », un moment d'écoute et d'échange.

• Les autres animations grand public

À vos pinceaux : atelier participatif « les Ocres »

Le dimanche 30 juin, une action de sensibilisation, à l'initiative du CAUE de l'Hérault, de mise en couleur à base de peintures naturelles (notamment farine, pigments, sulfate de fer, savoir noir, huile de lin...) de menuiseries en bois de maisons du village de La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries. Montage du projet, participation aux réunions publiques puis animation. Avec la participation de Francis Mezzone, maître artisan maçon, ancien président de la Capeb, des architectes du CAUE, du négoce Ecolodève et d'habitants.

ZOOM P.26



Escape Game : un voyage dans le temps, parsemé d'énigmes - Nouveauté

Pour clôturer l'année d'anniversaire de ses 40 ans, le CAUE de l'Hérault a conçu un jeu d'évasion sur mesure pour le centre de documentation :

« 40 ans / 40 minutes pour découvrir le passé surprenant de notre bâtiment ». Un parcours parsemé d'énigmes sur le thème de la reconversion du bâtiment. Un jeu d'évasion gratuit, sur inscription obligatoire, pour des équipes composées de 4 à 6 personnes, et adapté aux enfants à partir de 8 – 10 ans accompagnés.

Au mois de décembre 2019, le CAUE a proposé 19 sessions de jeu, avec des retours très enthousiastes des participants. Au total 52 personnes, 19 adultes et 33 enfants, ont ainsi pu découvrir d'une façon ludique le centre de documentation et les missions du CAUE de l'Hérault.



• Les expositions du CAUE

« Observatoire photographique des paysages : Raymond Depardon et le CAUE »

- du 28 mai au 2 juillet à la Maison Départementale de l'Environnement.

Visite commentée de l'exposition par Frédéric Hébraud, le 12 juin à l'attention du grand public.

« Habiter sans s'étaler »

- du 4 au 16 février à l'ENSAM, Montpellier.

- du 18 février au 1^{er} mars au Grand Narbonne.

- du 3 au 28 juin à Tarbes, au CAUE des Hautes-Pyrénées.

- du 1^{er} au 25 octobre à Aurillac (Cantal), avec une présentation guidée par le CAUE le 23 octobre.

- du 4 au 29 novembre : au siège de la communauté de communes Grand Pic-Saint-Loup, à Saint Mathieu-de-Trévières, avec une présentation par le CAUE le 15 novembre.

- du 2 au 20 décembre au lycée Joffre de Montpellier.

« E. Leenhardt, architecte montpelliérain »

- du 25 novembre au 19 décembre au réseau Canopé à Montpellier, dans le cadre de l'animation pédagogique « les Mystères de Montpellier » auprès des classes de CM, avec la collaboration du CAUE.

• Autres expositions réalisées en 2019

> « Regards sur le Patrimoine du XXe siècle à Montpellier »

Exposition des lauréats du concours photos organisé par le CAUE pour les étudiants de l'ENSAM Montpellier.

Présentée du 20 mai au 31 août dans La Salle du CAUE de l'Hérault.

> « La charte architecturale et paysagère du Grand site du Cirque de Navacelles »

Participation en partenariat avec le CAUE du Gard et le Syndicat Mixte à l'élaboration de 17 panneaux, autour de la charte architecturale et paysagère en application dans le Grand Site. Destinée au grand public des 19 communes concernées, l'exposition sera présentée à tour de rôle dans les différentes mairies du site.

In. Mission conseil aux collectivités territoriales

• Les supports multimédias

> Websérie « Pause café », conçue et réalisée par le CAUE. Les vidéos sont mises en ligne sur la plateforme Youtube, et intégrées sur notre site web www.caeu34.fr ainsi que sur nos réseaux sociaux (Facebook et Twitter). Le 2^{ème} épisode consacré au confort thermique d'hiver a été diffusé en septembre 2019.

In. Autres partenariats DRAC Occitanie

> Poursuite de la publication de la **newsletter mensuelle**, adressée à 2437 abonnés,

> Réseaux sociaux : **Facebook** 941 abonnés ; **Twitter** 363 abonnés,

> **Blog** : 45 940 utilisateurs, 23 662 pages vues, 9 868 sessions. (Source : Google Analytics)

Depuis fin décembre 2018 le CAUE 34 n'est plus présent sur le site internet commun aux CAUE(s) LR. Le 15 janvier 2019 le CAUE34 a mis en ligne un blog à l'adresse www.caeu34.fr, outil plus adapté à l'évolution des réseaux sociaux et au fonctionnement plus souple qu'un site. Nos utilisateurs se connectent à 70 % sur ordinateur, 25 % sur mobile et 5 % sur tablette.

La **newsletter** évolue également avec l'utilisation d'un service informatique dédié, permettant de gérer les mailings de manière plus efficace.

> Mise en ligne de la plateforme documentaire : doc.caeu34.net



© Photo F. Hébraud - CAUE 34

Villa Harmonie à Montpellier, Edmond Leenhardt, architecte

• Les retombées Presse et Médias

- rédaction d'un article du magazine « De ligne en ligne » de la bibliothèque Centre Pompidou (n°29, avril-sept 2019) par Sylvaine Glaizol « L'étalement urbain, un héritage en mutation ».
- interview le 14 mars au sujet des balades urbaines et architecturales du CAUE pour une page du Midi Libre dédiée à la vie culturelle de Montpellier. Parution dans le Midi Libre du 28 mars « Montpellier, une ville riche en histoire et en culture ».
- interview pour article dans « Que choisir », sur la mission de conseil aux particuliers du CAUE, et plus particulièrement sur la réglementation du code civil (servitudes de vues notamment).
- interview du directeur du CAUE en direct sur radio France Bleue le mercredi 17 avril suite à l'incendie de la cathédrale Notre Dame de Paris.
- projet de partenariat avec France 3, rencontre avec Thierry Will journaliste, reçu au CAUE le 13 juin.
- article dans Midi Libre édition Béziers le 22 août, présentation de la nouvelle permanence de conseil aux particuliers à l'Hôtel du Département de Béziers un vendredi par mois.
- article pour Graine Occitanie - Dossier-Ressources « Urbanisme et santé » - « Et si on adaptait nos villes et nos villages aux coups d'chaud ? »

- interview pour « La Marseillaise » pour dossier « urbanisme et inondations ».
- interview pour « Dis-Leur » dossier « actualité des bourgs-centres ».
- projet de collaboration avec Abdellah AJNAH, journaliste, correspondant du Midi Libre pour le quartier des Arceaux.

• Le centre de documentation

Échanges de méthodes, rencontre entre documentalistes de CAUE.

Suite au stage de Camille Laquerbe, étudiante en Sciences de l'information et des bibliothèques, le CAUE a décidé en 2019, de tester le prêt d'ouvrages dans son centre de ressources. Pour mieux préparer cette évolution avant l'été, un petit sondage a été lancé dans le réseau en consultant les données du bilan annuel des CAUE.

Ainsi, il apparaît que :

- 73 % des CAUE disposent d'un centre de documentation,
- 55 % des CAUE (ayant répondu au sondage) pratiquent le prêt d'ouvrages.
- le système de prêt s'effectue avec un chèque de caution, avec un bordereau d'emprunt ou sur abonnement annuel.
- la durée du prêt : 15 jours en moyenne
- horaires d'ouverture au public : généralement aux heures de bureau, jamais le soir ou le weekend.

Si l'on observe une baisse généralisée de la fréquentation de leurs centres de doc, plusieurs CAUE y organisent des animations pour leur redonner leur juste place dans la mission d'information des publics.

Nouveauté : À l'issue de ce sondage, les ouvrages sont désormais proposés en prêt depuis la rentrée scolaire. Le CAUE 34 espère ainsi accroître la qualité de son offre de services aux particuliers, étudiants, élus, professionnels et scolaires. Durée : 15 jours pour 5 ouvrages maximum, en échange d'une caution et de la présentation d'une pièce d'identité.

De septembre à décembre, 9 ouvrages ont été prêtés, à des particuliers après un rdv de conseil avec des architectes du CAUE 34 ou à des passionnés.



• Les observatoires photographiques du paysage

• *OPP Territoire Causses et Cévennes*

Le pas de temps des reconductions de cet OPP est de 3 ans. La première mission a eu lieu en 2014, puis 2017, la prochaine aura donc lieu en juin 2020. L'Entente Causses & Cévennes, qui centralise toutes les données, a mis en ligne tous les couples d'images réalisés sur le territoire concerné.

Lien : observatoire-causses-et-cevennes.fr/opp.html

La plate-forme, créée à cette occasion, a été gracieusement partagée avec le CAUE 34 pour une utilisation sur son site. Lien : www.caue34.fr/observatoire-photographique/

• *OPP de la Réserve du Bagnas*

Le CAUE de l'Hérault assiste l'association Adena, gestionnaire du site de la Réserve Naturelle Nationale du Bagnas dans le suivi de son OPP mis en place en 2016. Cette année encore le photographe du CAUE a aidé le technicien de la Réserve, chargé des reconductions, afin que les prises de vues soient de la meilleure qualité possible grâce à une aide sur place et une retouche des images collectées.

• *OPNP Hérault*

Comme chaque année, les reconductions de prise de vues de l'OPNP 34 ont eu lieu tout au long du mois d'octobre. Et comme chaque année, certains sites sont abandonnés pour différentes raisons (recul du trait de côte, travaux, végétation, lieux privés interdits d'accès...) et d'autres intègrent le carnet de route.



© F. Hébraud, CAUE 34 - 1^{ère} mission

Pont moutonnier à Laubaret (48) - OPP Territoire Causses et Cévennes



© F. Hébraud, CAUE 34 - 2^{ème} mission

Les Enfants du Patrimoine

parrainés par Stéphane Bern

***Une nouvelle façon de découvrir
le patrimoine hors les murs de l'école.***

Le 20 septembre 2019, veille des Journées européennes du Patrimoine (21 et 22 septembre), a eu lieu l'édition nationale des Enfants du Patrimoine parrainés par le journaliste et animateur Stéphane Bern.

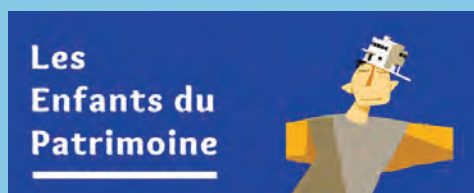
Lors de cette journée, les CAUE et leurs partenaires proposent aux élèves accompagnés de leurs enseignants, un programme d'activités gratuites, de la maternelle au lycée. Une nouvelle façon de découvrir le patrimoine hors les murs de l'école.

«Le passé ne manque pas d'avenir !»

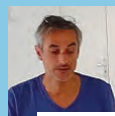
Deux classes (CM1 et CM2) de l'école Jeanne d'Arc à Montpellier ont été sélectionnées pour cette journée d'animation. Le CAUE de l'Hérault leur a proposé une demi-journée d'animations avec pour fil conducteur : **la reconversion**. Celle de célèbres bâtiments montpelliérains tout d'abord, mais aussi celle de ses propres locaux...

À quoi pouvait donc bien servir le bâtiment du 19 rue Saint-Louis à Montpellier avant que le CAUE n'y installe ses bureaux ?

En participant successivement à 3 ateliers différents, ce sont au total 58 enfants qui ont découvert les indices nécessaires afin de résoudre cette énigme.



Thierry TEIXIDO
instituteur de la classe de CM1
de l'École Jeanne d'Arc à Montpellier



« L'animation du CAUE a été très fortement appréciée par les élèves. À travers trois ateliers bien adaptés à leur âge et à leurs compétences, elle leur a permis de résoudre une énigme mystérieuse.

Un très agréable jeu de piste culturel, à la découverte du passé des locaux du CAUE, bâtiment voisin de l'école ».



• Atelier 1 : Reconversion, mutation, transformation

À l'aide d'indices projetés, retrouver des bâtiments montpelliérains qui ont changé de fonction, et les replacer sur un grand plan de Montpellier. Si le groupe réussit à obtenir les bonnes réponses, un indice lui sera révélé...

• **Atelier 2 : Atelier d'écriture**
« La pierre... Tout un poème ! »

À partir de l'ouvrage « Montpellier, secret et insolite » de Marie Susplugas, illustrant les exemples de reconversions de bâtiments montpelliérains évoqués pendant l'Atelier 1, écouter les extraits qui seront lus... Avec ses mots et son émotion, rédiger au choix un acrostiche, un haïku ou encore un petit poème en alexandrins. Chacun lit sa composition au groupe, la rédige sur un papier de couleur puis l'accroche ensuite délicatement à l'arbre de la cour du CAUE et un indice lui sera révélé...



• **Atelier 3 : Dessine à l'aveugle**

Piocher un mot en lien avec « l'histoire du bâtiment » et tenter de le dessiner les yeux bandés pour le faire découvrir à ses camarades. Une fois le mot découvert, passer le feutre à un autre camarade... Si au bout de 30 minutes de jeu, le groupe a découvert au moins 10 mots, un indice lui sera révélé...

Une fois les indices obtenus et mis en commun, les enfants ont pu découvrir le témoignage vidéo d'une personne ayant autrefois travaillé au 19 de la rue Saint-Louis.



«À vos pinceaux»

Les Ogres s'invitent à la Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries

Un atelier participatif et festif s'est tenu, le dimanche 30 juin, en présence d'habitants, d'élus et de membres de l'équipe du CAUE, sur le plateau du Larzac, dans le village de la Vacquerie-et-St-Martin-de-Castries.

Les objectifs :

- Sensibiliser à l'usage de peintures de composition exclusivement naturelle, destinées aux surfaces en bois des bâtiments (volets, portes et portails) et dont la fabrication et le coût est à la portée de chacun.
- Contribuer ensemble à la mise en valeur du patrimoine bâti des villages.

Un mélange d'eau, de farine, de pigments naturels (terres colorées et ardoise réduite en poudre), de sulfate de fer, d'huile de lin et de savon noir porté à ébullition pendant un peu moins d'une heure



PROGRAMME :

- 8h00 : Arrivée des partenaires
- 8h30 (précise) : Accueil des participants devant « la Grange »
 - Mot de Bienvenue
 - Constitution des équipes
 - Remise du matériel (2 pinceaux par personne)
- 9h30 : Début du chantier : 1^{re} couche de peinture
- 11h30 : Nettoyage des outils
- 12h00 : Apéritif offert par la Mairie
- 12h30 : Pause déjeuner
 - pique-nique tiré du sac ou repas préparé par le restaurant (l'ogre) (sur réservation)
- 14h15 : Photo de groupe des peintres
- 14h30 : Reprise des travaux : 2^{ème} couche de peinture
- 17h00 : Nettoyage des outils





aura été utilisé, après refroidissement, pour animer et donner un coup d'éclat aux menuiseries des façades d'une douzaine de maisons du village.

La fabrication des couleurs* - deux teintes d'ocre rouge, deux teintes d'ocre jaune et un gris - a été supervisée par le maître artisan Francis Mezzone, ancien président de la Capeb et professeur à l'Ecole d'Avignon.

Cette action a aussi impliqué la participation d'artisans et fournisseurs locaux : peintre, restaurateur, négociant de matériaux.

Le travail du CAUE, qui s'est déroulé durant tout le printemps, a consisté à :

- repérer, sélectionner et quantifier les surfaces à peindre (volets, portes et portails en bois non pas en PVC, sans peinture récente, ni vernis...),
- concevoir et produire les supports d'information et de communication (affiche, mailing adressés aux habitants)
- passer commande et effectuer les achats,
- animer aux côtés de l'équipe municipale les réunions publiques nécessaires,
- participer massivement à la journée.

* Félicien Carli, « Les Ogres, comment et où les produit-on ? », Ed. Les cahiers de terres et couleurs.

En quelques chiffres...

- Nombre de maisons concernées : **12**
- Nombre de participants : **30** (dont 11 membres du CAUE + 4 partenaires)
- Surfaces peintes : **166 m²** (soit 332 m² de peinture en 2 couches)
 - 25m² jaune,
 - 32m² jaune clair,
 - 33m² rouge,
 - 36m² rouge clair,
 - 40m² gris
- Couleurs proposées : **5** (2 nuances de rouge, 2 nuances de jaune, 1 gris)
- Kilos de peinture fabriqués : **146 kg**
- Opération cofinancée par le CAUE 34 et la commune

Artisans, habitants, équipes municipale et du CAUE 34 réunis pour le chantier participatif



Formation & Information

des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus



Ce que dit la loi...

« Le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction .../... Ses interventions sont gratuites. »
Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture – Article 7

Se former

Les professionnels, les élus et les maîtres d'ouvrage trouvent auprès du CAUE les moyens de s'informer et de se former dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

Le CAUE leur propose des « Ateliers des territoires » sous la forme de conférences, échanges et visites de réalisations exemplaires.

Il intervient volontiers dès lors qu'on le sollicite, dans le cadre de son réseau professionnel, pour prendre la parole lors de colloques, rencontres, formations, ateliers, visites...

Il réalise en outre des publications thématiques qui leurs sont destinées sous la forme de plaquettes, fiches référentielles et fiches conseil.

Les élus et professionnels ont également accès aux actions grand public du CAUE qui peuvent croiser leurs intérêts :

conférences « Paroles de... », expositions... (voir p. 38)

Besoin d'actualiser certaines connaissances ?

Loi Elan, permis d'aménager, future RE 2020...

En fonction de l'actualité et de ses expériences de terrain, le CAUE observe et dresse une liste des besoins en formations pour les acteurs du cadre de vie. Les projets des collectivités demandent à la fois technicité et inventivité, et requièrent une mise à jour des connaissances des équipes municipales et de leurs collaborateurs.

Car améliorer la qualité du cadre de vie, c'est aussi faire en sorte que les décideurs fassent des choix éclairés. « Pouvoir, vouloir, savoir, trois mots qui mènent le monde » disait Victor Hugo.

Mieux (se) connaître, pour plus d'efficacité

Les élus qui le souhaitent trouvent auprès du CAUE une réponse à leurs attentes : informations législatives, données techniques, échanges d'expériences, collaborations en réseaux...

Les professionnels quant à eux (architectes, paysagistes, urbanistes... artisans, techniciens et personnels des collectivités, personnels des CAUE) peuvent avoir besoin de mettre à jour leurs connaissances concernant les changements de cadre législatif ou les nouvelles techniques de construction. Là encore, le CAUE peut les aider.

Enfin, les « formations » du CAUE, qu'elles que soient leurs formes, sont des lieux d'échange où professionnels et élus apprennent à se connaître, et où le dialogue et l'échange permettent de mieux se comprendre.

Information

• Réseau des professionnels

Au CAUE le mardi 26 mars : rencontre avec l'Agence APACHE, architectes spécialisés en bioclimatisme et qualité environnementale. Présentation de l'agence, et en retour des missions du CAUE, et échanges.

• Journée régionale DREAL

Participation à la journée régionale « Qualité de la construction en Occitanie » au Conseil régional le mardi 20 mars, seconde édition montpelliéraine. Participation du CAUE à la table ronde « Qualité de la construction : en progression en Occitanie ? » à l'attention des élus et professionnels. Présentation commentée par Renaud Barrès de l'exposition conçue par les CAUE d'Occitanie « 40 ans d'architecture contemporaine en Occitanie – 1977/2017 - 40 ans/40 bâtiments Histoire d'archi(s) en Occitanie ». In Autres partenariats

• Journée d'échanges CEREMA MÉDITERRANÉE

Préparation et participation à la journée d'échanges « Les espaces publics au cœur des projets de revitalisation des centres bourgs » organisée à Aix-en-Provence le 21 mai par le Cerema Méditerranée sous l'égide de la CoTITA. Le CAUE, représenté par Sylvaine Glaizol et Alain Pérez, est intervenu le matin sur « Le CAUE facilitateur de projets » (in « Des facilitateurs de projets au plus près des territoires ») et l'après-midi sur « Cœurs de villes et villages accessibles à tous : recueil de belles pratiques, l'exemple d'Assignan dans l'Hérault » (in. La qualité et les performances de l'espace public au service de la revitalisation des centres bourgs : présentation de guides et références). In. Autres partenariats

• Informations des architectes

Interventions de Renaud Barrès, directeur du CAUE34

- animation de la table ronde « Quels enseignements pour quelle profession » le 17 mai dans le cadre du Mois de l'Architecture en Occitanie et à l'occasion des 50 ans de l'ENSAM.

- visite de la Grande Motte dans le cadre des Rendez-vous de l'architecture organisés par l'ordre des architectes Occitanie le 14 juin, et animation de la table ronde « Architecture de bords de mer »

- animation de la table ronde : « L'architecture

durable ? » dans le cadre des Rendez-vous d'hiver de l'architecture 2019 à Toulouse le 28 novembre, organisés par le CROA Occitanie.

• Ateliers des Territoires pour les élus et les professionnels

-> *Atelier des territoires n°15*

«Des bâtiments publics nouvelle génération»

Le jeudi 26 septembre à Maureillan, en partenariat avec la Communauté de communes La Domitienne et le Département, ce 15^{ème} atelier s'est tenu au siège de la cc.

L'atelier proposait de répondre à la question : comment dans le même temps, limiter les pollutions, améliorer le confort des espaces et réaliser des économies ?

Les intervenants ont abordé successivement les enjeux de la qualité environnementale et les étapes clefs pour intégrer les enjeux environnementaux aux projets d'équipement public, puis à travers des exemples : les projets patrimoniaux à énergie positive, l'architecture durable en méditerranée, le confort d'été sans climatisation. Parmi les intervenants, des membres de l'équipe du CAUE, Alain Castells, Gérant d'ADDENDA, Stéphane Goasmat, Architecte, Nicolas Piot, ingénieur fluides.

-> *Atelier des territoires n°16*

« Visite du nouveau caveau des Vignerons du pays d'Ensérune »

le jeudi 7 novembre à Nissan-les-Ensérune

Reporté en 2020.

• Transition écologique

Dans le cadre du futur contrat de transition écologique et de gestion intégrée du territoire de Thau, le Syndicat mixte du bassin de Thau a organisé ses 3^{ème} assises - Ora Maritima. Le 27 septembre à Sète, Sylvaine Glaizol est intervenue dans l'atelier « Repenser l'aménagement du territoire pour demain : la transition écologique au cœur des villes » en s'appuyant sur les enseignements de l'action « Habiter sans s'étaler ».

• Itinéraire des espaces publics ruraux dans le Lot

Les 3 et 4 octobre un itinéraire a conduit agents du Département

ZOOM P 59

et architectes du CAUE à travers un itinéraire de visites de réalisations exemplaires dans le Lot.

Information

Itinéraire organisé en collaboration avec les CAUE de l'Aude et du Lot, des Agences départementales et proposé aux agents de Hérault ingénierie et aux architectes du CAUE34.

In Partenariat Conseil Départemental

• Formes urbaines et logement social

Dans le cadre des actions de réalisation du futur Programme local de l'habitat (PLH) de la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, collaboration à une journée

de sensibilisation des élus aux notions de formes urbaines et logement social, le vendredi 15 novembre avec un itinéraire de visites d'opérations réalisées par Hérault Habitat en tant que maître d'ouvrage, à Plaissan, Bélarga, Gignac, Montoulieu. En introduction à cette journée, le CAUE a été invité à présenter l'exposition qu'il a conçue et réalisée « Habiter sans s'étaler » installée à l'Hôtel de la communauté à Saint-Mathieu-de-Trévières.

Formation

-> Formation des enseignants « La ville durable : enjeux et perspectives »

Formation animée par la DAFPEN pour des professeurs de collège et de lycées de différentes disciplines, à Pierres Vives à Montpellier.

Intervention du CAUE lors d'une table ronde le mercredi 20 mars, au matin, autour du thème « La nature en ville ». Il s'agissait de permettre aux enseignants de rencontrer différents acteurs investis sur des thèmes comme la qualité de l'air en ville, les corridors écologiques, la faune et la flore en ville, les jardins partagés, la gestion des espaces verts, l'intégration de la nature en architecture...

-> Formation des agents de la DDTM

Poursuite du travail partenarial entamé en 2018 pour l'organisation de deux journées de formation sur les OAP à l'adresse des professionnels de la DDTM34, qui se sont tenues à Murviel-lès-Montpellier le 27 juin et au CAUE le 28 juin.

In. Autres partenariats

-> Formation pour le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale)

Le 4 décembre, intervention du CAUE dans le cadre de la formation du CNFPT « les actions éducatives autour du patrimoine ». Trois témoignages d'actions de sensibilisation du CAUE autour du patrimoine ont ainsi pu être délivrés : la retransmission au CAUE des leçons inaugurales de l'école de Chaillot - l'action nationale Les Enfants du Patrimoine - le chantier participatif « Les Ocre ». Une formation à l'intention des agent.e.s des établissements patrimoniaux tels que assistant de conservation, adjoint du patrimoine, animateur, agent d'accueil, médiateur culturel, etc.

-> Formation du CAUE « Les autorisations d'urbanisme » - NOUVEAUTÉ

À l'attention des secrétaires de mairie et d'EPCI, des techniciens et des élus, en partenariat avec les cc Lodévois et Larzac, Sud Hérault et Grand Pic St-Loup. Cette formation a également associé la DDTM et l'UDAP.

1^{ère} session le jeudi 19 septembre à Lodève

Ont participé : 23 communes, 2 communautés de communes et 1 Pays

2^{ème} session le mardi 1^{er} octobre à Cessenon-sur-Orb

Ont participé : 28 communes, 2 communautés de communes et 1 Sivom

3^{ème} session le jeudi 10 octobre à St Mathieu-de-Trévières

Ont participé : 29 communes, 2 communautés de communes, 1 Pays

Pour un total de 118 participants.

Cette formation sera reconduite en 2020 pour les nouvelles équipes municipales.

-> Accueil et participation à l'atelier « À la rencontre des jeunes urbanistes – carte blanche aux jeunes urbanistes »

rencontre annuelle organisée par l'UOM dans la Salle du CAUE le 17 octobre.

à venir

-> Formation/sensibilisation au paysage

À l'attention des élus et techniciens du Grand site du Salagou, en partenariat avec le Syndicat mixte du Grand Site Salagou-Cirque de Mourèze qui a sollicité une demande de financement à la DREAL. En cours d'organisation en 2019 avec le syndicat mixte pour une intervention du CAUE prévue en 2020 après les élections municipales.

Bâtiments publics nouvelle génération

Atelier des territoires n°15

Jeudi 26 septembre 2019, à Maureilhan dans les locaux de la Communauté de communes La Domitienne, le CAUE de l'Hérault proposait l'Atelier des territoires n°15 « Bâtiments publics nouvelle génération » à l'attention d'une quarantaine d'élus et professionnels du cadre de vie.

C'est à la suite d'une sollicitation de la Communauté de communes La Domitienne que le CAUE a proposé de réunir différents experts pour «éclairer» élus, techniciens de collectivités, architectes, paysagistes, consultants, agents du Département de l'Hérault...

En effet, les retours du terrain ne sont pas unanimes. Nombre de bâtiments publics, récents ou neufs, continuent d'être inconfortables voire énergivores. Certains d'entre-eux sont même parfois amenés, à la suite d'inconfort estival, à recourir à la climatisation alors que cette dernière n'était volontairement pas prévue au départ. Comment en sommes nous arrivés là? Comment dans le même temps, limiter les pollutions, améliorer le confort des espaces et réaliser des économies? Comment mettre en place un projet à qualité environnementale et architecturale? À quelles compétences

faut-il faire appel? Peut-on se passer de la climatisation, aujourd'hui et demain? Doit-on continuer d'isoler les bâtiments? Le bâti ancien peut-il s'inscrire dans une démarche à qualité environnementale? Faut-il automatiser la gestion des bâtiments ou la confier aux usagers? Voici quelques questions auxquelles cet atelier souhaitait répondre.

Pour introduire cette rencontre, le CAUE a présenté les enjeux de la qualité environnementale et les étapes clefs pour les intégrer, à la fois en termes de méthodes, de programmation et de compétences.



Bâtiment Pierre Verte, à Auch (Gers)
Crédit : Airoldi & Brun / ADDENDA

Alain CASTELLS,
Gérant d'ADDENDA, AMO / AMOE



« Pour l'éclairage il faut que cela reste très simple, car pour une salle de formation, les usages changent en permanence. »

« Maîtriser l'énergie c'est bien, mais le but final, c'est de réduire les rejets de carbone pour maîtriser le climat »

« Il faut qu'on retrouve la capacité à agir sur notre environnement. L'architecture c'est pour les usagers, pour leur permettre de vivre dans un bâtiment. »

« Le patrimoine 100 % à énergie positive c'est possible ». C'est sur cette phrase enthousiaste que le deuxième intervenant, Alain CASTELLS, gérant d'ADDENDA débute sa présentation. Prenant l'exemple de la réalisation de leurs locaux, «Pierre Verte» à Auch, il a pu témoigner au double titre de maître d'ouvrage et de maître d'œuvre, d'un bâtiment de bureaux tout



Ouverture de l'atelier par Serge PESCE, 1^{er} Vice-président de la Cc La Domitienne, Développement territorial, Maire de Maraussan

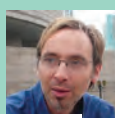
à la fois patrimonial (en secteur sauvegardé), bas carbone et autonome en énergie. Alain CASTELLS en est sûr, si demain il fallait passer tous les bâtiments en autonomie énergétique, on peut y arriver, c'est faisable.

Stéphane GOASMAT, architecte concepteur, a ensuite fait part de son expérience et plus explicitement des caractéristiques d'une architecture durable en méditerranée. Il a présenté nombre de bâtiments publics et écoles sans climatisation, et insisté sur l'importance de la concertation en amont et pendant l'élaboration du projet et aussi des livrets d'usage pédagogique à transmettre aux utilisateurs.

Pour la dernière intervention, la parole a été donnée à Nicolas PIOT du bureau EGE Ingénierie. Il a participé à un projet de recherche consistant à instrumenter des opérations de bâtiment ayant mis en oeuvre des solutions de surventilation, et analyser les résultats obtenus. L'objectif était d'en tirer des enseignements pour documenter un guide à l'attention des professionnels : « *Surventilation et confort d'été : guide de conception* ».

lien : <https://bit.ly/346xKmc>

Il nous a livré ses principales préconisations sur ce sujet qui devient de plus en plus prégnant.



Stéphane GOASMAT,
architecte

« *La première question des parents d'élève lorsqu'on inaugure une école c'est : est-ce qu'elle est saine ? Aujourd'hui, ce n'est plus un choix, il faut y aller.* »

« *On a changé de paradigme, on fait de la co-conception avec les bureaux d'études très tôt dans la conception.* »



Nicolas PIOT
ingénieur, EGE ingénierie

« *Parmi les clés de la réussite : protections solaires, inertie, des systèmes simples de ventilation basse consommation, qui permettent des débits importants de l'ordre de 4 à 6 volumes heure.* »

« *Il faut aussi faire des installations qui soient au niveau des moyens et compétences de l'utilisation dont feront l'objet ces bâtiments pendant leur durée de vie.* »

« *Plus c'est simple, plus on y arrive facilement et plus les gens seront aptes à comprendre et agir.* »

« Les Autorisations d'Urbanisme »

Formation à destination des secrétaires de mairie, des instructeurs et des élus

En 2019, le CAUE de l'Hérault a organisé en partenariat avec la DDTM 34 et l'UDAP 34 une formation sur les autorisations d'urbanisme, à destination des secrétaires de mairie, des instructeurs et des élus.

Cette formation d'une journée a été organisée successivement sur 3 sites répartis sur le département, Lodève le 19 septembre, Cessenon-sur-Orb le 1^{er} octobre et Saint-Mathieu-de-Trévières le 10 octobre. Les Communautés de communes des territoires concernés, Lodévois et Larzac, Sud Hérault et Grand Pic Saint-Loup étaient associées. Sont également intervenus l'association GEFOSAT, le Pays Cœur d'Hérault et le Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

L'objectif de cette formation était de sensibiliser les acteurs de l'instruction aux enjeux de ces outils et de leur impact sur le paysage et le cadre de vie. Comment mieux comprendre les raisons et le sens voulus par le législateur dans la création de ces outils



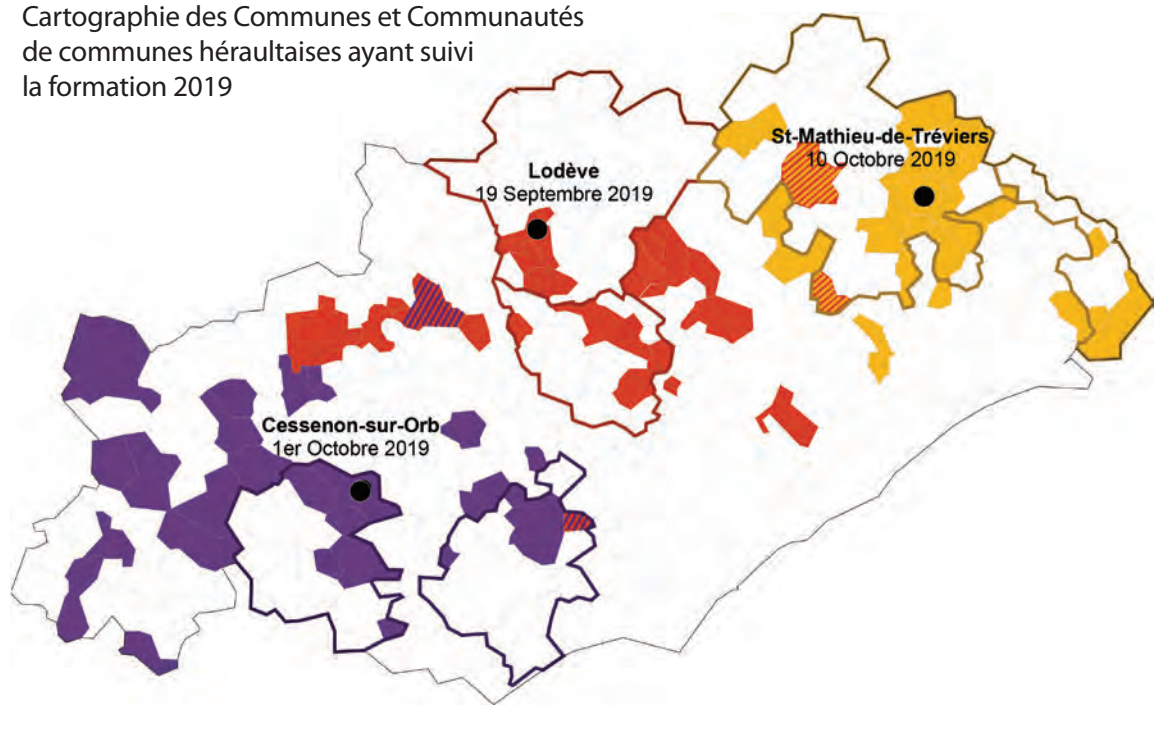
Intervenants à **Cessenon-sur-Orb** : Philippe Berteau UDAP, Guillaume Laurant CESH, Aspasia Kambérou CAUE 34, Sylvain Brisa PHLV, Béatrice Licour DDTM.

d'aménagement du territoire ? Comment mieux les utiliser ? Quels documents et quels contenus sont attendus dans les dossiers d'autorisation et pourquoi ? Quels sont les acteurs impliqués et quels sont leurs rôles ?



Les cas pratiques en groupe à **Lodève**

Cartographie des Communes et Communautés
de communes héraultaises ayant suivi
la formation 2019



La matinée était consacrée à la présentation préalable du contexte réglementaire dans lequel s'inscrivent les demandes d'autorisation de construire, d'aménager ou de démolir. Ont été abordés ensuite les différents types d'autorisation, leurs modalités de mise en œuvre et les formalités nécessaires en fonction de la nature, l'importance et la localisation des travaux. Les participants ont pu poser leurs questions au fur et à mesure de la présentation des intervenants.

L'après-midi, des exercices pratiques réalisés en groupe et corrigés collectivement permettaient de tester ses connaissances et d'échanger ensemble. C'était également l'occasion pour

les différents intervenants de présenter leur mission et leur vocation, au-delà des celles habituellement connues.

Les trois sessions organisées ont affiché complet. **Ce sont 80 communes et 6 communautés de communes qui ont suivi ces journées.** Elles ont su captiver l'intérêt des participants, comme en témoignent les appréciations du questionnaire de satisfaction : « très explicite, très pratique », « de la convivialité », « une formation qui sera utile dans nos missions quotidiennes », « la diversité des intervenants »...

Le CAUE prévoit trois nouvelles sessions en septembre, octobre et novembre 2020, à nouveau réparties sur le département.

*Intervention de
Florence Bouchut, DDTM 34
à Saint-Mathieu-de-Trévières*



MISSION

Conseil aux collectivités territoriales



Ce que dit la loi...

« Le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet de paysage, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. Il peut déléguer ses missions aux services d'assistance architecturale fonctionnant exclusivement dans le cadre des parcs naturels régionaux .../... Ses interventions sont gratuites. »

Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture – Article 7

Aménager sa commune

Le CAUE conseille et accompagne communes et groupements de communes dans toutes les démarches touchant à l'aménagement du territoire : espace et équipement publics, centre ancien, patrimoine, réhabilitation, programmation architecturale et urbaine, restructuration urbaine, développement urbain, aménagement paysager, etc.

Deux niveaux d'intervention sont possibles :

- Les missions « courtes » comprenant une visite, une réunion de travail et une note rédigée avec avis et recommandations,
 - Les missions d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage sur plusieurs mois qui prennent en compte problématique et diagnostic sommaire, éventuelle aide à la rédaction de cahier des charges et à la consultation pour le choix d'un professionnel, suivi... Ce type de mission peut donner lieu à la production de documents écrits, graphiques et photographiques : diagnostics et analyses, schémas d'orientations, scénarios, etc.
- Une convention définit les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre et les délais de réponse.
Un professionnel libéral peut être associé à la démarche.
Sa mission fait alors l'objet d'un contrat direct avec la collectivité.

Quelles sont nos spécificités ?

Acteur de terrain, le CAUE apporte aux élus territoriaux une aide à la réflexion et à la décision. Ses interventions excluent toute maîtrise d'œuvre et sont gratuites. Son expertise professionnelle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'architectes, urbanistes paysagistes et une approche globale, transversale et environnementale. Il travaille sur l'équilibre des territoires, sur la cohérence de l'aménagement, sur la mémoire des lieux.
À l'interface des différents acteurs, des décideurs aux usagers, le CAUE développe un travail d'animation, de médiation et il privilégie les approches partenariales. Il diffuse des documents d'information et/ou de sensibilisation et il organise régulièrement des rencontres sur des thématiques proches des préoccupations des collectivités, avec l'objectif de nourrir la réflexion des élus et des professionnels.

Un organisation répartie en cinq secteurs

Toutes les demandes des collectivités territoriales héraultaises sont étudiées au sein de l'équipe. Les interventions sont coordonnées dans un souci d'évaluation des priorités correspondant à des enjeux territoriaux pré-identifiés et de planification des réponses.
Chaque secteur est plus particulièrement confié à un architecte ayant des compétences en matière d'urbanisme et de paysage.
Ce référent connaît bien son territoire et il assure les contacts avec les représentants des collectivités (voir carte p. 38).

Organisation sur le territoire départemental

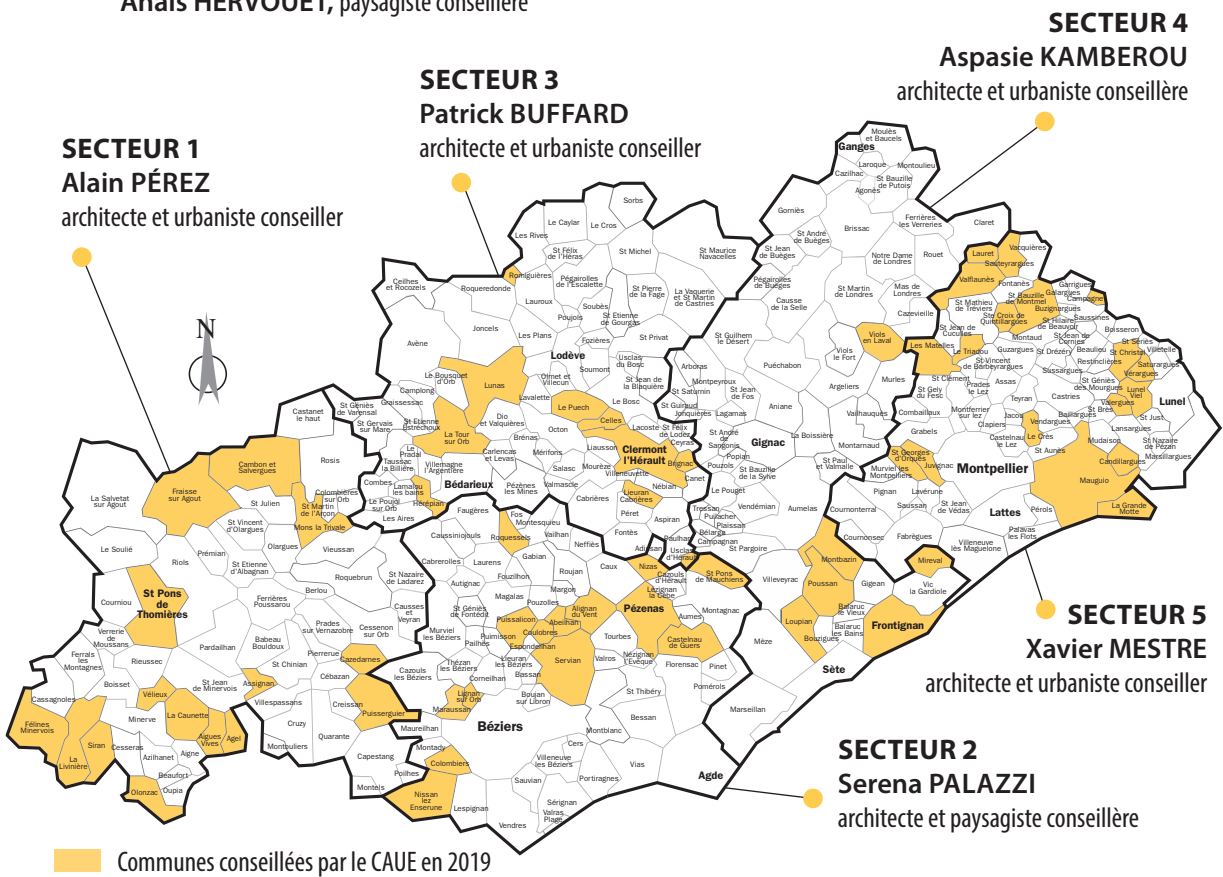
Sur l'ensemble du Département :

Coordination et appui : Sylvaine GLAIZOL, Directrice adjointe du CAUE, architecte et urbaniste conseillère

En appui aux 5 référents des SECTEURS :

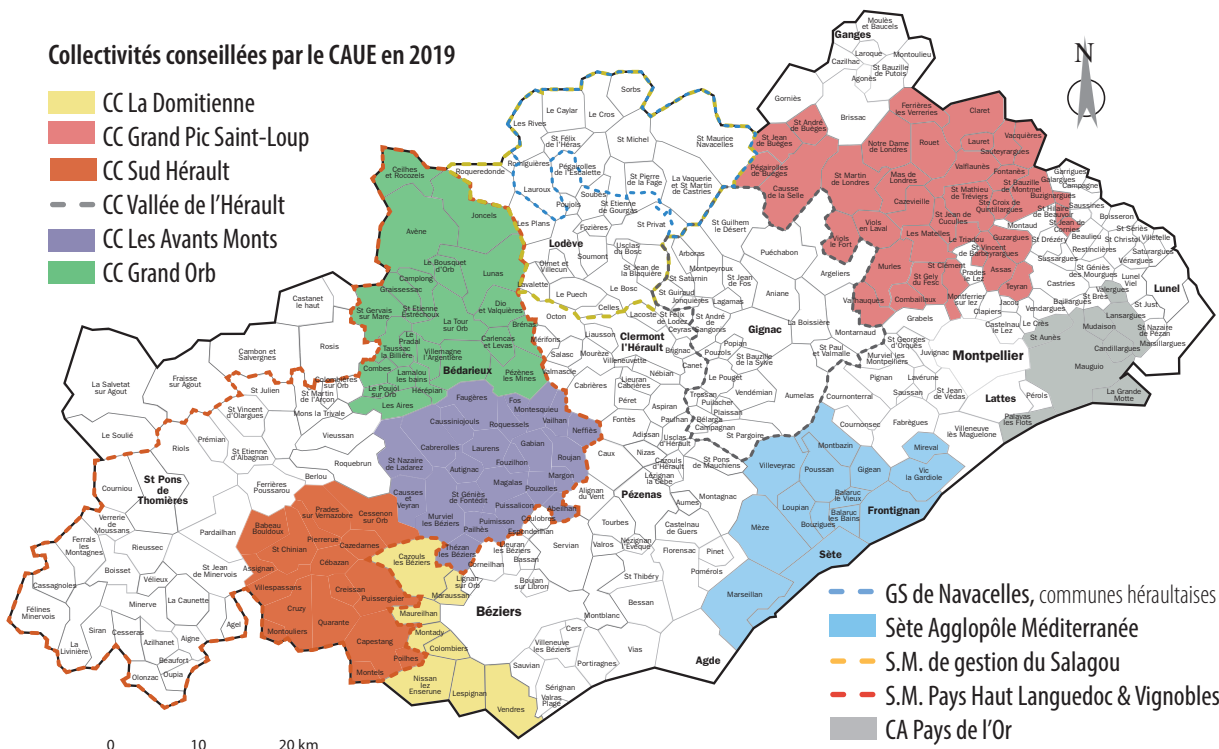
Lydie CHAMPONNOIS, architecte et urbaniste conseillère

Anaïs HERVOUET, paysagiste conseillère



Collectivités conseillées par le CAUE en 2019

- CC La Domitienne
- CC Grand Pic Saint-Loup
- CC Sud Hérault
- CC Vallée de l'Hérault
- CC Les Avants Monts
- CC Grand Orb



0 10 20 km

Interventions menées en 2019

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

10 nouvelles conventions en 2019 :

COLOMBIERS, FRONTIGNAN LA PEYRADE, LIGNAN-SUR-ORB, OLONZAC, SERVIAN, SIRAN, STE CROIX-DE-QUINTILLARGUES, LA TOUR-SUR-ORB, LE TRIADOU, VÉLIEUX,

et 2 reconductions :

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU SALAGOU, SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DU CIRQUE DE NAVACELLES

• Dans le domaine de l'urbanisme

- **BRIGNAC** - Accompagnement dans l'élaboration du PLU.
- **CANDILLARGUES** - Aménagement du carrefour du centre, réunion avec l'Agence locale Départementale et la Mairie pour une proposition d'accompagnement sur un périmètre élargi.
- **CELLES**, aménagement du village, participation au CoPil.
- **CLERMONT-L'HÉRAULT** - Opération « Bourgs-centres » dans le cadre du contrat avec la Région (Aspiran, Canet, Clermont l'Hérault et Paulhan). Co-partenaire à la signature du contrat le 26 novembre.
- **ENTRE-VIGNES** (fusion St Christol et Vérargues), Réflexions préalables à la mise en place d'un document d'urbanisme, réunion avec le CD 34 et la commune, proposition d'accompagnement (sans suite).
- **FÉLINES-MINERVOIS (2018)** - Revitalisation du centre ancien, mise en place d'une étude urbaine en partenariat avec le CD34, définition de la mission. (sélection de l'équipe de m. d'œ. à venir).
- **FRONTIGNAN-LA-PEYRADE** - Renouvellement urbain et revitalisation du cœur de ville, participation au 1^{er} CoPil le 19 décembre dans le cadre du contrat « Bourg-centre » conclu avec la Région.
- **LA TOUR-SUR-ORB (2019)** - Création d'une centralité, poursuite des réflexions préalables et accompagnement.
- **LES MATELLES** - Réflexions préalables à un projet urbain et à la modernisation des équipements publics. Visites et proposition pour la mise en place d'une étude de définition urbaine thématique et sectorielle.
- **LIEURAN CABRIÈRES (2018)** - Aménagement d'une parcelle en centre bourg, réflexion préalable sur la faisabilité d'une création de logements et de parkings en partenariat avec l'EPF.
- **LOUPIAN** - Projet d'extension urbaine, avis et recommandations. Réunions de travail avec le maître d'œuvre, Florence Chibaudel.
- **MIREVAL** - Réflexions préalables sur le développement du village et ses équipements (en cours).
- **MONTBAZIN (2017)** - Aménagements autour du sens de circulation de voies du centre. Réunion de conclusion et clôture de la mission du CAUE en fin d'année avec Mme le Maire.
- **OLONZAC** - Suivi d'étude « Bourg-centre » dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Conseil Régional.
- **SAUTEYRARGUES** - Restructuration du centre et réorganisation des équipements, réflexions préalables. Proposition pour la mise en place d'une étude de définition urbaine thématique et sectorielle en partenariat avec le CD34 et l'EPF.
- **SERVIAN (2019)** - Projet de création d'un éco-quartier, réflexions préalables à l'aménagement de l'ensemble foncier « Tricart ».



Différentes analyses permettront de fixer des orientations pour le devenir du site « Tricart » en rouge : ici, la mise en évidence de la trame végétale, des emprises perméables et imperméables à l'échelle du village.

Interventions menées en 2019 (suite)

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

• Dans le domaine de l'urbanisme (suite)

- **ST BAUZILLE-DE-MONTMEL** - Mise en relation du centre avec une nouvelle extension au Sud du village, participation aux réunions de travail avec l'EPF et la DDTM.
- **USCLAS D'HÉRAULT** - Aménagement harmonieux et sécuritaire des déplacements.
- **VALERGUES (2017)** - Réflexions préalables à l'aménagement de l'îlot de l'église, articulation entre opération privée et orientations sur le foncier communal, réunion de validation par l'UDAP au

stade de la pré-programmation, préalable à la consultation d'une maîtrise d'œuvre.

- **CC LES AVANT-MONTS** - Plan Climat, participation au CoPil.
- **CC LODÉVOIS LARZAC** - En lien avec le PLUi, participation aux 3 ateliers thématiques ouverts aux élus et acteurs du territoire, « armature territoriale et démographique », « habitat » et « mobilités », à Lodève le 15 avril.

• Dans le domaine des espaces publics, mise en valeur

- **ABEILHAN** - Projet de réhabilitation place du village et préservation du grand pin, avis et conseils.
- **AGEL** - Aménagement paysager d'une ancienne vigne en espace public sur le hameau de Cazelles, avis et conseils.
- **AIGUES-VIVES** - Revalorisation du centre ancien, avis et conseils dans le cadre de l'étude patrimoniale mise en œuvre par la commune et confiée à Vincent Chapal, architecte.
- **ALIGNAN DU VENT** - Réalisation des aménagements urbains de la deuxième couronne du centre ancien, avis et conseils.
- **ASSIGNAN** - Mise en valeur du village, poursuite de l'accompagnement avec le lancement de la 3ème tranche de travaux confiée à l'Atelier Sites, paysagistes.
- **CAMPAGNE** - Restructuration du centre et du secteur des Aires : traversée, parvis, parc et stationnement, suivi, maître d'œuvre Gilles Amphoux, paysagiste
- **CLERMONT L'HÉRAULT** - Requalification des espaces publics du centre ancien, assistance à la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre, suivi de l'étude menée par ART paysagistes.
- **COLOMBIERS (2019)** - Réhabilitation de l'esplanade, approche préalable des questions d'usages, de plantations, de stationnements.
- **COULOBRES** - Aménagement du Pioch de Coulobres, premiers contacts et visite.
- **JUVIGNAC** - Réaménagement du parc municipal Saint Hubert, participation au Copil.
- **LA CAUNETTE (2015)** - Réhabilitation paysagère d'aires d'accueil et de stationnement et de cheminements piétons, suivi de la phase pré-opérationnelle – Agence Eskis.

- **LA LIVINIÈRE (2017)** - Requalification des espaces publics du centre du village, suivi de l'avant-projet conçu par Nathalie Lucas, paysagiste et Patricia Puech, architecte.

- **LAURET (2017)** - Restructuration des espaces publics du centre **ZOOM P.50-51** en lien avec le projet de Maison de Promotion du Territoire et des Vins, porté par la ccGPSL, réunions d'articulation entre la mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du bâtiment (m. d'ouvrage intercommunale) et celle pour la requalification des espaces publics (m. d'ouvrage communale).

- **LUNAS** - Accessibilité des bâtiments publics et déplacements doux, conseils.
- **MAUGUIO** - Réaménagement du Jardin du Bosquet (site classé) à Carnon, participation au Copil avec l'UDAP et la DREAL.
- **NISSAN-LEZ-ENSÉRUNE** - Requalification des espaces publics du centre ancien (mission de maîtrise d'œuvre suspendue).
- **MARAUSSAN** - Création d'un parc paysager et de jardins familiaux, accompagnement pour l'organisation d'une consultation de maîtrise d'œuvre.
- **PÉZENAS** - Requalification de la traversée de ville, RD 913 : Participation aux réunions de travail et aux Copil de suivi des études, maîtrise d'œuvre Atelier Sites, paysagistes.
- **POUSSAN** - Réflexion sur l'intégration des climatiseurs dans le cœur du village. Proposition de rdv par le CAUE, (sans suite).
- **PUISSEGUIER (2015)** - Revitalisation du centre ancien, suivi de la phase pré-opérationnelle suite à l'étude de définition urbaine, maître d'œuvre Christophe Fayel, architecte.

Interventions menées en 2019 (suite)

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

• Dans le domaine des espaces publics, mise en valeur (suite)

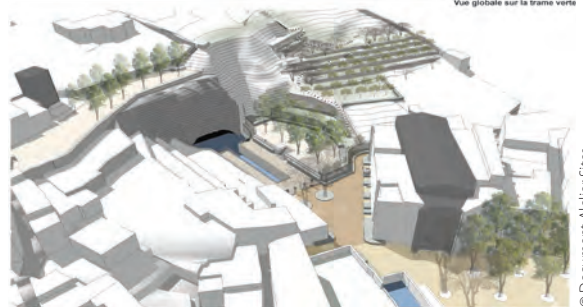
- **ROMIGUIÈRES (2018)** - Aménagements de deux rues du centre ancien, réflexions préalables, rédaction d'un cahier des charges et assistance à la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre.
- **ROQUESSELS** - Mise en valeur de l'espace castral et d'un circuit, menant du noyau villageois au château, suivi des études, m. d'œ Vincent Chapal, architecte.
- **SIRAN (2019)** - Aménagement et mise en valeur des espaces publics du centre, accompagnement de la commune depuis les réflexions préalables, en cours, jusqu'à la sélection de l'équipe de conception.
- **STE CROIX-DE-QUINTILLARGUES (2017 et 2019)** Réaménagement des espaces publics du centre ancien, mise en place d'un accord-cadre pour une étude de définition urbaine thématique et sectorielle en partenariat avec le CD 34 avec 2 missions prioritaires de maîtrise d'œuvre.
- **USCLAS D'HÉRAULT** - Réhabilitation et transformation de la cave coopérative et de ses abords – Conseils et proposition d'assistance.
- **VÉLIEUX (2019)** - Aménagement du cœur du village et d'une aire d'accueil et d'information, mise en place d'une mission de maîtrise d'œuvre suite aux réflexions préalables, sélection en cours, partenariat avec le Pays HLV, la DREAL et le CD 34.
- **VIOLS-EN-LAVAL** - Projet « d'embellissement » de la commune autour de la traversée, réunion de travail et avis.

• ST-PONS-DE-THOMIÈRES (2017)

Réaménagement du site classé de la source du Jaur et du jardin public attenant, validation de l'avant-projet par le comité de pilotage, présentation prochaine à la CDNPS.



La source du Jaur



© Photo A. Pérez - CAUE34

© Document Alelier Sites

• Dans le domaine des espaces publics, traitements paysagers

- **CAMBON ET SALVERGUES** - Aménagement paysager secteur du village « bout du pont », avis et conseils.
- **COLOMBIERS** - Végétaux du Parc de la Mairie, en lien avec la restructuration de l'esplanade, avis.
- **FRONTIGNAN-LA PEYRADE** - Aménagement paysager de la cour de l'école Anatole France, conseils.
- **HÉRÉPIAN** - Etat général d'un imposant marronnier dans la cour de l'école, diagnostic.
- **JUVIGNAC** - Aménagement paysager du cimetière communal, avis sur les plantations.
- **LA GRANDE-MOTTE** - Réaménagement paysager de la Promenade des vents, réunion sur site.
- **LE CRÈS** - Végétalisation du patio de l'école

maternelle, partenariat ALEC, conseils essences végétales adaptées.

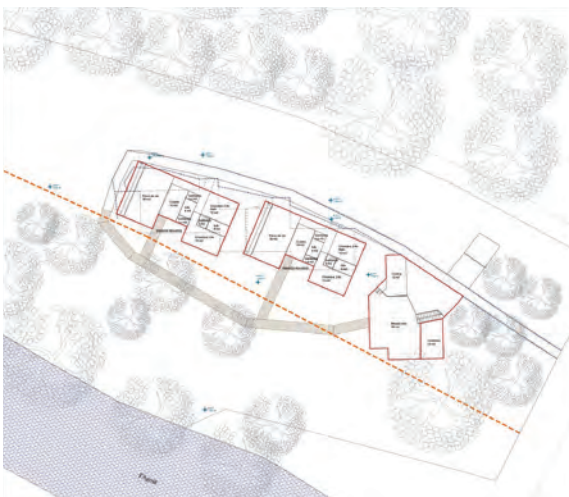
- **SERVIAN** - Recommandations paysagères pour la piste cyclable entre Servian et Bassan.
- **ST GEORGES D'ORQUES** - Attaques parasitaires de palmiers de la commune, avis.
- **ST-PONS-DE-MAUCHIENS** - Réaménagement du parc suite à la construction de la nouvelle école, réflexions sur la mise en valeur, les plantations et les stationnements.
- **CC GRAND ORB** - Arbres communaux et arbres des cours d'école (Camplong, Hérépian, Jancel, Lamalou-les-Bains, Olargues, St Génies-de-Varensal, La Tour-sur-Orb), diagnostic.

Interventions menées en 2019 (suite)

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

• Dans le domaine de l'architecture, équipements publics

- **CAMPAGNE** - Réhabilitation d'une bâtisse communale, en lien avec la restructuration des espaces publics, suivi, maître d'œuvre Régis Nebout, architecte.
- **CASTELNAU-DE-GUERS** - Reconversion d'une villa en maison des associations et local médical, et de ses abords en parc public et jardin pédagogique. 1^{er} rendez-vous et accompagnement du CAUE proposé.
- **CAZEDARNES** - Projet de salle communale, prise de contact pour avis, conseils et accompagnement éventuel dans le cadre de la construction d'une nouvelle salle.
- **FRAÏSSE-SUR-AGOÛT (2017)** - Réhabilitation du Campotel des années 1970, bâtiment à vocation touristique. Présentation de l'étude de faisabilité aux partenaires potentiels : CD 34, Communauté de communes, Pôle d'Équilibre Territorial et Rural.



Au bord de l'Agoût, le campotel à rénover et un scénario démolition/reconstruction (Ch. Piro, architecte)

- **LE TRIADOU (2019)** - Construction d'une salle polyvalente à énergie positive et aménagement du site de la Plaine, réflexions préalables à la consultation de professionnels.
- **LIGNAN-SUR-ORB (2019)** - Poursuite du projet d'aménagement du Secteur Elie Guibert, ancienne cave et logement viticoles proches de la mairie. Evaluation d'une faisabilité afin de déterminer un programme d'équipements publics et/ou commerces, salles associatives, logements sociaux.
- **OLONZAC (2019)** - Réhabilitation du café Plana (inscrit à l'inventaire supplémentaire des MH) et des bâtiments attenants, accompagnement sur les études préalables en cours en partenariat avec Hérault Tourisme, l'UDAP, la DRAC et le Pays HLV.



Intérieur du café Plana en 2019

© Photos CAUE 34

- **MONS-LA-TRIVALLE** - Avis et conseils pour l'implantation du « camp de base », office de tourisme intercommunal : étude de 3 scénarios et de leurs implications urbaines. « Camp de base » du pôle Pleine nature du GIP Massif Central « Montagne du Caroux » porté par le PHLV.

• **NIZAS (2018)**

ZOOM P.48-49

- Reconversion de la cave Beaulac en mairie et médiathèque intercommunale, faisabilité et réalisation du pré-programme.
- **PUISSALICON** - Réflexions préalables, pré-programme, assistance à la consultation d'un maître d'œuvre et suivi des études pour la réalisation d'une cantine scolaire dans une ancienne remise agricole attenante aux écoles.
 - **VALFLAUNÈS** - Construction d'une cantine scolaire mutualisable, pré-programmation et accompagnement de la commune pour la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

Interventions menées en 2019 (suite)

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

• Dans le domaine Sites, Grands paysages

- **CC LES AVANT-MONTS** - Mise en valeur du site patrimonial des moulins à vent de Faugères, approche préalable
- **CA PAYS DE L'OR** - Gestion des berges du Salaison, avis sur autorisations de travaux sur cabanes et réunion avec service instructeur.
- **PAYS HAUT-LANGUEDOC ET VIGNOBLES-OGS** - Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, Participation aux Copil dont ceux concernant le Plan d'action paysage « Causses, canyons et vignobles du Minervois » et présentation de la démarche mise en œuvre à La Caunette lors de la mission d'inspection générale de l'OGS.

*Chantier de l'aire d'accueil - La Caunette
Maîtrise d'œuvre Eskis*



• Dans le domaine architecture, conseil architectural

- **CANDILLARGUES** - Projet de structure d'hébergement saisonnier agricole, avis préalable sur intégration paysagère à la demande de la DDTM.
- **FRONTIGNAN-LA PEYRADE (2019)** « Opération façades » et conseils aux particuliers dans le cadre de rdv mensuels tenus sur place. En 2019 seize façades ont été traitées. L'opération se poursuit en 2020.
- **LE PUECH** - Création d'un hangar agricole et projets communaux.
- **LUNEL-VIEL** - Projet d'inventaire du patrimoine bâti, réunion avec la mairie et l'UDAP.
- **MAUGUIO** - Projet de structure d'hébergement saisonnier agricole, avis préalable sur intégration paysagère à la demande de la DDTM.
- **SERVIAN** - Charte de qualité des devantures commerciales du centre ancien, premiers contacts.
- **CC GRAND PIC ST-LOUP (2018)** Mission de conseil paysager et architectural auprès des domaines viticoles :
 - La Triballe à Guzargues, remise de la fiche-conseil
 - Château de Lancyre à Valflaunès, remise de la fiche-conseilEn cours :
 - Domaine St Clément, St-Clément-de-Rivière
 - Domaine du Fenouillet, Vacquières
 - Domaine de Favas, St Bauzille-de-Montmel
 - Domaine de Lancyre, Valflaunès

• CC SUD-HÉRAULT (2018)

ZOOM P.46-47

Observatoire du bâti du territoire et traitement des façades des centres anciens, diagnostic général et méthodologie d'analyse présentés aux élus, journées test avec le service urbanisme de la CCSH puis les élus en séance sur le terrain. Mise en œuvre de documents et d'actions de sensibilisation à l'attention des habitants, diffusion 2020.

• **NISSAN-LEZ-ENSERUNE (VPE)** - Inauguration du nouveau caveau des Vignerons du Pays d'Ensérune le 25 juin. Accompagnement depuis 2016 des VPE pour la restructuration de 2 caveaux de vente à Cazouls-les-Béziers et Nissan-lez-Ensérune, avec réflexions préalables, évaluations de la faisabilité et définition de la mission de maîtrise d'œuvre confiée à l'agence Marie Orssaud Architecture.

• SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DU CIRQUE DE NAVACELLES (depuis 2017)

Suivi en partenariat avec le service instructeur de la cc du Lodevois et Larzac de toutes les autorisations d'urbanisme des projets dans le périmètre du Grand Site pour les 9 communes héraultaises dans le cadre des principes de la charte architecturale et paysagère. 35 dossiers ont été examinés avec visites et conseils en amont.

Interventions menées en 2019 (suite)

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

• Dans le domaine architecture, conseil architectural (suite)

• SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DU CIRQUE DE NAVACELLES (depuis 2017)

Exposition de sensibilisation, de 17 panneaux, autour de la charte architecturale et paysagère en application sur le territoire du Grand Site, participation à son élaboration en partenariat avec le CAUE du Gard et le Syndicat Mixte.

In. Expositions

• PAYS HAUT-LANGUEDOC ET VIGNOBLES
Poursuite de la participation aux commissions façades et de la mission de conseil architectural aux particuliers, permanence à Saint-Chinian.

• PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT LANGUEDOC
Définition collective des actions à mener autour de la valorisation des pierres naturelles (marbre, granit, gneis) et des pierres sèches, participation à l'atelier technique le 14 mai à Courniou-les-Grottes.

• SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE SALAGOU-CIRQUE DE MOURÈZE (depuis 2017)

Assistance architecturale, urbaine et paysagère, poursuite de la mission.

Conseils aux particuliers dans le cadre de la Mission d'assistance architecturale, urbaine et paysagère du Syndicat Mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

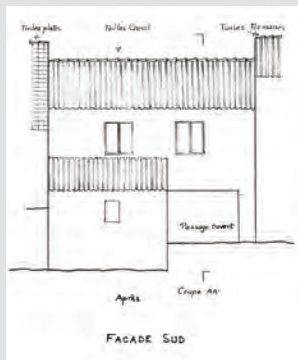
Commune de Le Bosc

Hameau de Saint Fréchoux

Reconstruction d'une remise agricole



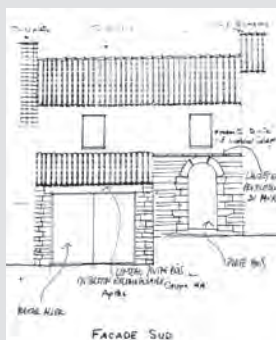
État des lieux : façade sud d'une ancienne remise agricole en ruine avec une porte au second plan à droite présentant un intérêt de préservation.



Projet initial du pétitionnaire de restauration de la remise agricole (sans changement de destination) sur deux niveaux accessibles de plain-pied de part et d'autre (différence d'un niveau entre façade avant et arrière).



Réalisation soignée dans l'ensemble : une réunion sur site pendant les travaux aurait permis de mieux positionner les baies de l'étage (il manque encore la pose des tuiles canal sur la toiture).



Proposition de restauration de la porte avec réalisation de l'accès sur la partie la moins noble et modification des percements à l'étage afin d'éviter les fenêtres faisant référence à la maison individuelle.

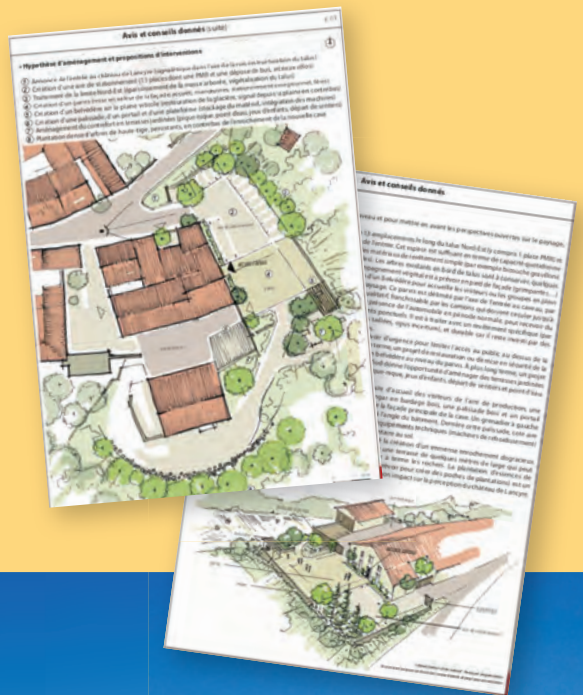
Grand Pic Saint loup Des conseils paysagers et architecturaux à l'adresse des vigneronns du territoire

L'adhésion du territoire du Grand Pic Saint-Loup au Réseau International des Paysages Viticoles a débouché en 2015 sur la labellisation du territoire avec un plan d'actions et d'animations approuvé. Dans ce cadre, la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup a confié au CAUE une mission de conseil relative aux traitements des abords de caves, à la gestion de l'accueil, à l'intégration paysagère de bâtiments, la valorisation paysagère des vignes, etc.

Cette mission est ouverte à tous les exploitants viticoles ou toutes les caves coopératives du territoire du Grand Pic Saint-Loup. Les vigneronns intéressés candidatent auprès de la Communauté de communes qui examine le sujet avec le CAUE. Un architecte et/ou paysagiste conseiller du CAUE propose une visite et des échanges sur place, puis formule un avis sur le futur projet ainsi que des recommandations paysagères ou architecturales, oriente le porteur de projet dans sa démarche. Les conseils se situent en amont de la maîtrise d'œuvre. Les sujets abordés peuvent se croiser : intégrer du stationnement, organiser un parcours, traiter une limite, gérer les vues,

implanter une extension bâtie, valoriser le patrimoine, aborder une défriche, etc. Cette rencontre est aussi l'occasion d'avoir l'avis distancié de professionnels du cadre de vie sur les domaines viticoles avec le projet commun de mettre en adéquation le paysage et la qualité des produits issus du territoire.

Six demandes ont d'ores et déjà été prises en compte autour du Pic Saint-Loup. La Communauté de communes envisage de poursuivre cette mission en 2020.



Domaine de la Triballe avec le vigneron, l'architecte en charge du projet d'extension et les agents de la CCGPSL

Le bâti ancien de Sud-Hérault

Un patrimoine observé et analysé

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes Sud-Hérault poursuit son évolution pour améliorer le cadre de vie de ses administrés.

Cette évolution se concrétise notamment à travers l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la mise en place d'une aide Habitat « Cœur de village » complémentaire aux dispositifs existants et la création d'un service d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Souhaitant se doter d'une méthode d'analyse du bâti ancien de ses 17 communes, la Communauté de communes a sollicité l'appui du CAUE de l'Hérault sur deux objets :

- la mise en place d'une grille méthodologique pour harmoniser l'analyse et l'évaluation de l'état du bâti. L'objectif visé est de mettre à jour l'observatoire de l'habitat créé dans le cadre de l'aide « Cœur de village » et de réaliser une cartographie de l'évolution du bâti en centre ancien prenant en compte l'aspect patrimonial.
- l'élaboration d'un document de sensibilisation destiné au grand public présentant les différentes formes de l'habitat ainsi que les tonalités de façade du territoire.

À cet effet, le CAUE a arpenté le territoire de la Communauté, identifié sa structure, ses caractéristiques paysagères, ses villages, leur



Exercice d'évaluation avec les élus le 26 novembre 2019 à Quarante.

© Photo CAUE 34

modalité d'évolution et la place des centres anciens dans celle-ci. Ces préalables ont permis d'identifier les différentes typologies bâties en relation avec les principales époques de constitution des centres anciens et le tissu villageois dans lequel elles s'insèrent. Des tendances colorées ont également été identifiées.

Des critères d'évaluation du bâti ont pu ensuite être proposés, avec identification des dénaturations les plus récurrentes et proposition d'une grille d'analyse de l'état du bâti suivant 2 entrées successives d'évaluation : état patrimonial et état sanitaire.

Afin d'éprouver la méthode, le service urbanisme de Sud-Hérault et le CAUE ont testé ensemble le 15 octobre la grille d'évaluation sur le terrain, à Quarante et Saint-Chinian. Le CAUE a ensuite présenté sa démarche aux élus communautaires le 12 novembre. Le 26 novembre, c'était au tour des élus de tester in situ la grille d'évaluation, l'occasion pour eux de prendre conscience des enjeux liés à la préservation du bâti ancien.

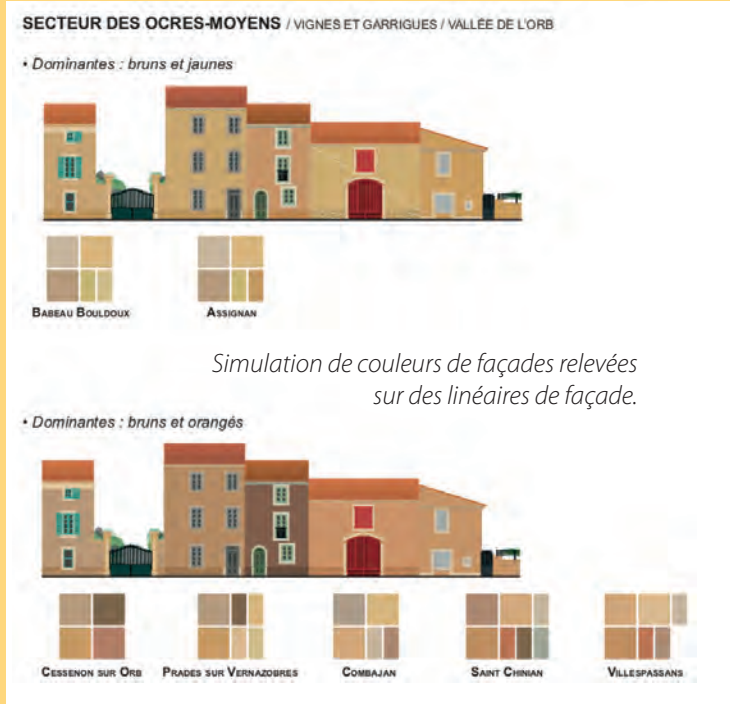
Aujourd'hui, la démarche s'élargit aux habitants de ce territoire. Ce seront finalement deux documents de sensibilisation qui seront mis au point par le CAUE, l'un sur le bâti des centres anciens et ses tonalités de couleur, l'autre sur la couleur pour les constructions nouvelles. Des actions à l'attention des habitants, petits et grands, sont également envisagées.



Quelques illustrations extraites du dossier
« Méthodologie d'analyse du bâti en centre ancien à
l'usage du service urbanisme de la Communauté de
communes » – novembre 2019



Les tendances chromatiques en relation au territoire Sud-Hérault permettent de distinguer trois secteurs : celui des ocres moyens, celui des ocres rouges et celui des ocres sables.

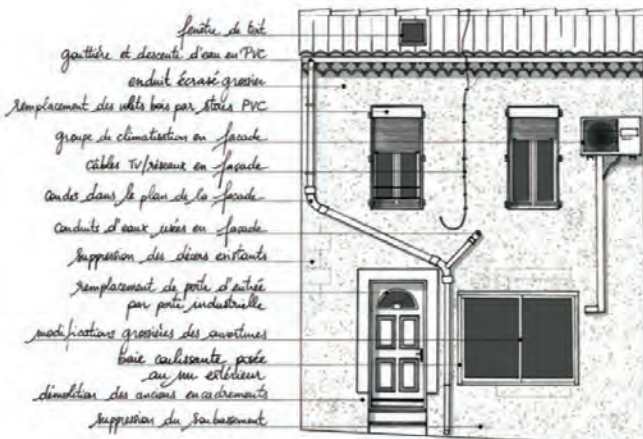


Simulation de couleurs de façades relevées sur des linéaires de façade.

Les façades ont leur vocabulaire. Exemple de façade courante dont la valeur patrimoniale est préservée.



Les dénaturations architecturales récurrentes rencontrées sur une façade courante.



Jean-Noël BADENAS
Maire de Puisserguier
Président de la Com. com Sud Hérault
Conseiller régional

« Souhaitant réaliser un observatoire de l'habitat des centres anciens, véritables enjeux des années à venir, il m'est rapidement apparu indispensable que des professionnels puissent apporter leurs savoirs et leurs expériences pour sa conception. Que ce soit pour les élus ou les techniciens, nous devons définir des clés de lecture de l'architecture pour que notre observatoire soit un outil du territoire à l'avenir. Travailler avec le CAUE de l'Hérault fut une évidence, tant la confiance et les habitudes de travail qui nous lient sont inscrites au sein de la collectivité. En mêlant analyse fine et relevés de terrain, le CAUE a su répondre à nos besoins tout en apportant une dimension pédagogique pour le public moins spécialiste. »

Nizas

Implantation d'une mairie et d'une médiathèque dans une ancienne cave viticole : la mise en place d'une nouvelle centralité

Depuis 2010, la municipalité de Nizas a engagé une réflexion autour d'un ensemble foncier d'environ 0,9 ha, situé le long de la route des Caves (RD30).

Appelé Espace Beaulac, il est occupé par une cave viticole désaffectée, un parking provisoire en face de l'édifice correspondant à sa cour et une ancienne parcelle agricole. Cet ensemble foncier se situe à l'articulation du centre ancien et des extensions urbaines récentes.

La réflexion sur le devenir de ce secteur avait fait l'objet d'un accompagnement du CAUE en 2010-2011 avec la réalisation d'un état des lieux paysager et urbain partagé avec les élus. Un scénario d'aménagement du site avait été validé par la municipalité.

Il comprenait la construction de nouveaux logements, la création d'un petit commerce et/ou activité en rez-de-chaussée d'un immeuble de logements collectifs et celle de stationnements, la mise en œuvre d'un espace public fédérateur, et enfin la transformation de la cave en équipement public. En 2011, les élus n'avaient pas identifié clairement la nouvelle affectation de la cave.

Après avoir éclairci et arrêté plusieurs points, en 2018 la municipalité fait à nouveau appel au CAUE pour poursuivre la réflexion sur ce site dans son ensemble tant sur le plan urbain que pour la cave en particulier.

Dans un premier temps le CAUE a accompagné les élus dans la faisabilité de reconversion de la cave Beaulac en nouvelle mairie et médiathèque intercommunale. Une fois les bases de cette faisabilité posées, les élus avec le CAUE ont précisé les enjeux, les besoins, les objectifs, la définition des exigences architecturales - urbaines - fonctionnelles, le profil et les compétences nécessaires à la conception du projet et une approche de l'enveloppe financière prévisionnelle. Un pré-programme qui synthétise l'ensemble de ces réflexions a été remis aux élus. Le projet de création de la nouvelle mairie et de la médiathèque, doit être validé par la nouvelle équipe municipale.

Lorsque le domaine technique sera finalisé et que le coût budgétaire de l'opération sera établi (montant des travaux, subventions possibles, recettes prévisibles, emprunt à réaliser, autofinancement...) l'ensemble du projet sera présenté à la population.

Si la suite du processus devait s'enclencher, la municipalité, futur maître d'ouvrage de l'opération, accompagnée par le CAUE, sélectionnera une équipe de professionnels pour une mission de diagnostic suivie d'une mission de maîtrise d'œuvre. La mission de diagnostic permettra d'identifier les contraintes techniques imposées par le bâtiment et de valider et compléter les éléments du pré-programme. La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée sera un partenaire privilégié dans ce projet.

Dans sa globalité, ce projet est l'opportunité de restructurer ce secteur en intervenant à la fois sur l'espace public, le stationnement, les équipements et les logements (habitat collectif social et habitat individuel). Il peut permettre de faire émerger une nouvelle centralité pour Nizas.

Vue de la façade principale et de la cour de la cave Beaulac depuis la route départementale ou Route des Caves.



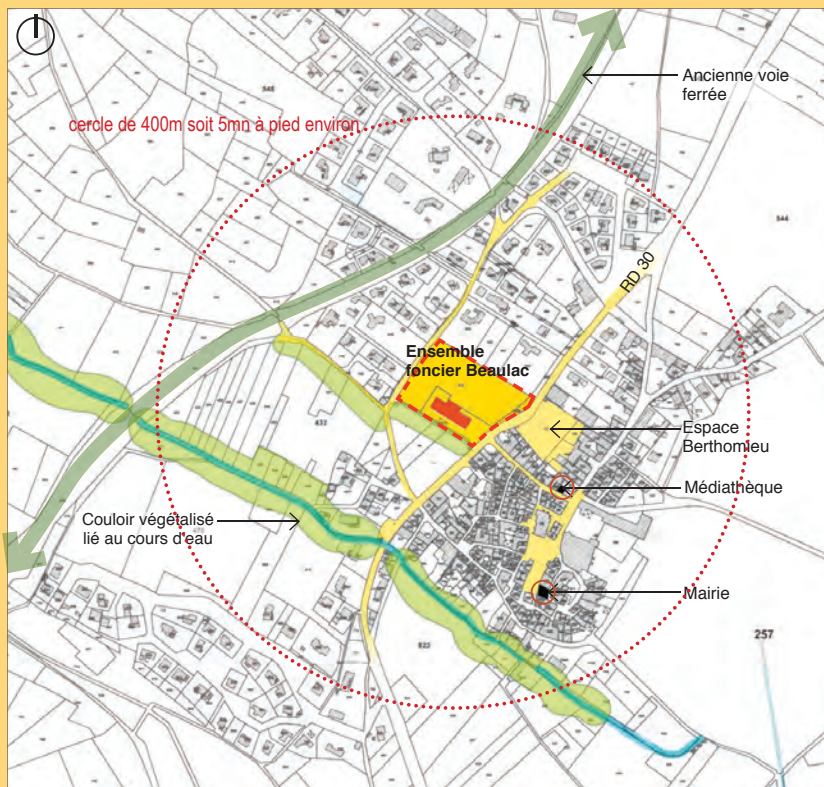


Daniel RENAUD
Maire de Nizas

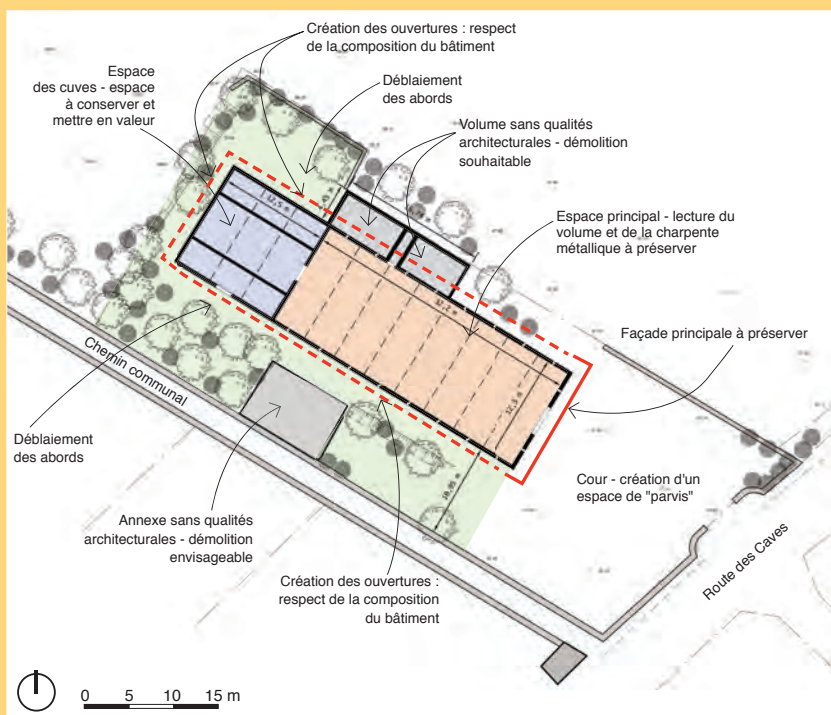
Un peu d'histoire

« La famille Beaulac était une famille de viticulteurs et l'établissement était le siège de l'entreprise créée par M. Pierre Beaulac en 1984. L'activité a cessé en septembre 1995. Après un échange avec la société Rambier, héritière du domaine, la commune est devenue propriétaire du bâtiment et de la parcelle attenante, soit près d'un hectare de terrain. Après de nombreuses réflexions quant à l'utilisation du bâtiment, la démolition ayant même été envisagée dans le cadre du PLU approuvé en juin 2013, considérant que cette cave faisait partie du patrimoine de la commune et que le bâtiment de la mairie actuelle était vétuste et ne répondait pas aux normes d'accessibilité et de sécurité, le conseil municipal a décidé d'y installer une nouvelle mairie ainsi qu'une médiathèque. Pour ce faire, et afin de déterminer les faisabilités techniques et financières d'une telle opération, il a été décidé de confier l'étude de ce projet au CAUE, concrétisé par la signature d'une convention en mars 2018.

Le travail effectué par le CAUE, en étroite collaboration avec la municipalité a permis l'élaboration d'un pré-programme d'aménagement pour la reconversion de la cave en mairie, médiathèque et Agence Postale, l'idée étant de regrouper en un seul lieu les services publics. La visite effectuées le 17 mai 2018, sur les conseils du CAUE, à Colombiers, qui a reconverti en Hôtel de Ville une ancienne cave, a conforté la pertinence de ce projet, qui permettrait à Nizas de recomposer une nouvelle centralité. »



Situation centrale du projet à l'articulation du centre ancien et des extensions récentes - liens avec les secteurs urbains proches.

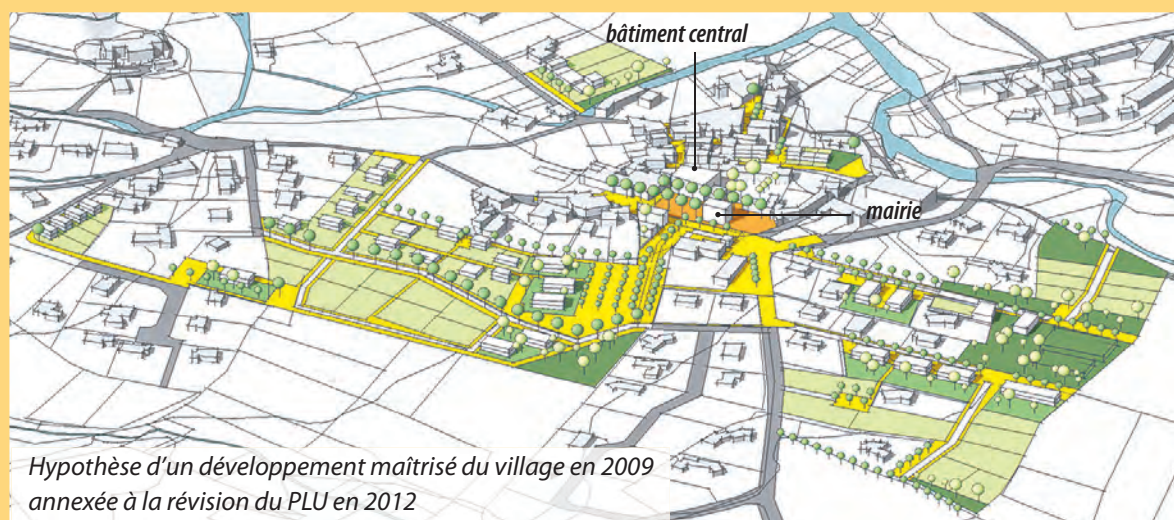


Enjeux architecturaux et grands principes d'intervention identifiés.

Lauret

Restructuration et valorisation des espaces publics du centre en lien avec la future Maison de Promotion du Territoire et des Vins

Depuis 2009, le CAUE accompagne la commune de Lauret dans sa démarche de projet urbain : un développement urbain maîtrisé, un réinvestissement urbain avec des projets de logements, aidés, participatifs, ... une valorisation du centre et du village par l'activité œnotouristique.



© Document CAUE 34

Au centre du village, une ancienne remise agricole, annexe du château transformé en mairie, abrite une petite épicerie et des ateliers municipaux. Confrontés à la nécessité de déplacer ces derniers, les élus entrevoient le potentiel d'une re-structuration du centre du village avec la reconversion de la bâtisse en un lieu dédié à l'œnotourisme à l'échelle du territoire. Ils définissent, conjointement avec la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, une programmation préalable à sa rénovation. En 2019, l'intercommunalité, maître d'ouvrage, relève le défi d'y implanter une « Maison de Promotion du Territoire et des Vins » avec

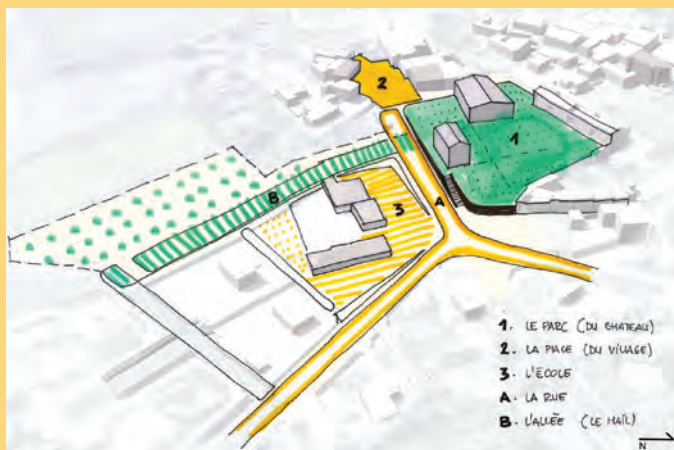
l'installation du syndicat des vignerons, un accueil touristique, un espace de restauration et de dégustation, des salles de séminaire et d'exposition. Accompagné par l'AMO Vues sur Mer, une consultation ouverte permet de retenir l'agence Martin Henck Architectures pour une mission de maîtrise d'œuvre.

Parallèlement, la municipalité lance en 2019, avec l'accompagnement du CAUE, en partenariat avec l'intercommunalité et le Département, une consultation pour la restructuration des espaces publics du centre en lien avec le futur équipement. La mission de maîtrise d'œuvre, attribuée à l'atelier Sites, est au stade d'APS.

L'ancienne remise agricole, dite « bâtiment central » longe l'ancienne cour du château devenue place de la Mairie.



Source : Atelier Sites (2019)



Analyses du contexte et identification des entités urbaines liées au « bâtiment central »

La contrainte pour les concepteurs et maîtres d'ouvrage est d'avancer pas à pas pour articuler les deux projets dans le temps et dans l'espace. Des réunions permettent de caler calendriers, solutions de repositionnement de l'épicerie, stratégie foncière afin de prévoir le stationnement généré par l'équipement. et les liaisons nécessaires à sa desserte... Dix années d'échanges, évaluations, projections pour redonner à Lauret un cœur de village en adéquation avec le cadre paysager remarquable dans lequel il s'insère.



Source : Atelier Sites (2019)

Orientations d'aménagement sur le périmètre d'intervention



André LEENHARDT
Maire de Lauret

« Cette démarche, engagée dès 2009, a pris appui sur une réflexion globale, d'abord dans le cadre de notre PLU, avec la volonté de donner une orientation globale au développement de la commune et de la cohérence à notre cœur de village. Dès le début la dimension économique a été présente dans notre réflexion sur les aménagements à mettre en place et nous avons souhaité associer des compétences extérieures, dont le CAUE, afin d'élargir notre champ de vision. L'opportunité de la reconversion du « bâtiment central », d'abord initiée par la commune, puis reprise par la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup, est de créer un outil au service du développement œnotouristique du territoire. Il nécessite de conjuguer différentes attentes.

Afin de donner du sens au développement du village et de répondre aux attentes de tous, une réflexion sur les espaces publics, complémentaire, est incontournable pour créer un environnement adapté à la future Maison de Promotion du Territoire et des Vins. L'objectif est de donner une juste place à la voiture dans le village, offrir du stationnement ; sécuriser pour les habitants l'accès à l'école, à la mairie, au commerce, au foyer ..., intégrer les animations tout au long de l'année, et au-delà, valoriser, moderniser le village. Nous nous sommes aussi mobilisés pour créer du logement en cœur de village.

Le CAUE nous a guidé à chaque étape de notre démarche. Informé du contexte, il a su nous apporter une aide à la décision pour la définition de nos orientations et nos choix.

Il s'agit d'une démarche longue qui doit permettre de donner un cadre très précis à tous les aménagements futurs de notre commune, le programme global se déclinera par tranches de travaux qui s'intégreront dans un ensemble défini en amont ».

PARTENARIATS

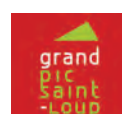


© Photo F. Hébraud - CAUE 34

34 Hérault c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

PARTENARIATS



Ainsi que toutes les communes citées dans le présent document

• Partenariat avec le Département de l'Hérault

La convention avec le Département pour 2019 se décline essentiellement autour de 3 thèmes : Oenotourisme, architecture et paysages viticoles, paysages littoraux / maîtrise du développement urbain et planification / aménagement d'espaces publics, traversées d'agglomération, cadre de vie.

Audit articulation CAUE / Hérault Ingénierie

Le Département a lancé un audit interne en septembre 2019 dans le but de définir une articulation positive entre les missions du CAUE et celles de la nouvelle structure départementale d'aide aux collectivités Hérault Ingénierie. Le rapport de l'auditeur était en phase d'achèvement en décembre 2019 avec une présentation officielle et des recommandations prévues en début d'année 2020.

Conseils aux caveaux et caves dans le cadre du Schéma départemental du tourisme et des loisirs

Poursuite des visites pour des conseils architecturaux et paysagers aux caveaux œnotouristiques :



Session 2 :

SCA Caves de l'Estabel à Cabrières
EARL Domaine Castan à Cazoul-les-Béziers
SCAV Les Vignobles de Montagnac
SCA Les Vignerons de St Félix-St Jean/Vignoble des 2 Terres à St Félix-de-Lodez
Domaine de la Conseillère à Montagnac
Mas de Farjou à Claret
Gaec La Caillole/Domaine de l'Aster à Péret
Chateau de l'Engarran à Lavérune
Domaine d'Andoque de Sériège à Cruzy

Session 3 :

Domaine de l'Arjolle à Pouzolles
Mas de Valbrune à Tressan
Domaine Monplezy à Pézenas
Domaine de la Yole à Vendres
La réception des candidatures de la **session 4** a été assurée jusqu'au 30 juin.

Visites effectuées et comptes rendus remis pour cette **Session 4 :**

Domaine Mas des Armes à Aniane



Conseil pour un aménagement de l'accès au domaine Mas des Armes près de Gignac

Domaine Guinand à Saint-Christol
Cave coopérative les Coteaux de Capimont à Hérépian
Cave coopérative Muscat de Lunel à Vérargues
Caveau domaine Saumarez à Murviel-lès-Montpellier
Domaine le Pélican à Gignac
Domaine de la Guiraudé à Puisserguier

Groupe «œno» élargi aux partenaires viticoles et touristiques

Participation aux rencontres successives du groupe œno élargi, où le CAUE a notamment présenté le bilan du conseil aux caveaux et caves et évoqué avec les partenaires les suites à donner.

Salon des Maires de l'Hérault

Participation au 2^{ème} Salon des Maires, des élus locaux et des décideurs publics de l'Hérault organisé par l'AMF au Palais des Congrès de Béziers le 20 juin. Diffusion de documentation du CAUE et permanence sur le stand du « village Hérault ».

Au préalable, participation à la conférence de presse organisée par l'association des Maires à l'Hôtel du Département de Béziers le 12 juin.

Direction des publics de la culture

Poursuite des animations dans le cadre du dispositif AET (action éducative territoriale) du Département « Re-création révéler l'espace ». Le CAUE poursuit l'accompagnement de ce projet qui sensibilise les élèves à l'architecture de leur établissement en lien avec l'intervention d'artistes.

- année scolaire 2018-2019 collèges : Paul Riquet à Béziers et Ray Charles à Fabrègues.

- année scolaire 2019-2020. nouveau collèges concernés : Victor Hugo à Sète et Les Aiguerelles à Montpellier.

In. mission sensibilisation et information du grand public / Les animations scolaires

Commission Départementale de Gestion du Patrimoine Arboré

Participation du CAUE aux réunions trimestrielles de la Commission, en tant que membre technique.

Examens des dossiers et poursuite des visites, à la demande de la commission (Mourèze, Campagnan, La Tour-sur-Orb, piste cyclable du Salagou, Mauguio, Bassan...) et examens des dossiers.

Gorniès, abattage arbres suite à empoisonnement.

Le Bousquet d'Orb, arbres de la traversée.

St Félix-de-Lodez, arbres empoisonnés.

Service Patrimoine

Participation au CoTech pour le patrimoine non protégé, le jeudi 14 février. Examen des dossiers et avis technique pour présentation en commission permanente.

Service Eau, Risques et Littoral

Démarche d'audit des espaces verts des campings du littoral de l'Hérault. Le CAUE est associé à cette démarche mise en œuvre par le Département visant à améliorer l'aménagement des espaces verts des campings en développant une identité plus méditerranéenne et davantage en adéquation avec le manque de ressource en eau (Projet européen CastWater). Participation du CAUE au montage des critères de l'audit, plus particulièrement sur le volet des espaces verts et poursuite de la participation au groupe de travail pour les visites des campings sélectionnés et pour la conception d'une plaquette à l'attention des campings du littoral Héraultais « *Comment repenser l'aménagement paysager ?* ».



Voyage dans le Lot : Itinéraire des espaces publics ruraux

Les 3 et 4 octobre, le CAUE a proposé au Département d'organiser un voyage **ZOOM P.59** de deux jours dans le Lot, avec les professionnels de

Hérault Ingénierie et des Agences départementales, afin de partager des exemples d'aménagements publics, de qualité, en milieu rural, adaptés aux petits villages qui mettent en valeur l'architecture et le patrimoine et accordent une large place au végétal. Organisées en collaboration avec les CAUE de l'Aude et du Lot, ces visites souhaitent aussi tisser du lien et des références partagées entre les services du Département et l'équipe du CAUE.

In Mission Information des professionnels

Prises de contact du directeur du CAUE avec différents services :

- Hérault Tourisme, le 23 janvier et participation à l'AG le 18 avril à Sète.
- Hérault Littoral, le 4 février, avec la Présidente du CAUE – et réunion le 13 novembre.
- AMF34, le 13 février, avec la Présidente du CAUE.

--> Réunions le 27 mai, le 18 septembre et le 13 novembre sur le thème « Habiter le littoral demain ».

Le Département souhaite sensibiliser les élus, professionnels et techniciens aux enjeux du réchauffement climatique et à son corollaire sur notre territoire : la submersion marine. Il souhaite organiser un concours d'architecture ouvert aux architectes et étudiants en architecture sur l'adaptation des territoires et des édifices à ces phénomènes. Il sollicite l'assistance du CAUE pour son organisation dont les résultats feront l'objet d'une exposition.

--> Participation à la réunion de la Commission Consultative des Services Publics locaux à l'Hôtel du Département le 12 novembre

• Autres partenariats

ADEME / DREAL

Réunion de présentation de l'étude ADEME/DREAL E+C- qui préfigure la RE2020, à Montpellier le 11 juin.

ALEC/EIE

En février 2019, Renov'Energie, la Plateforme de Transition et de Rénovation Énergétique créée à l'initiative de la métropole de Montpellier entre dans sa deuxième année de fonctionnement. Elle a vocation à accompagner les porteurs de projets dans des rénovations énergétiques ambitieuses et de qualité, que ce soit dans l'habitat individuel ou collectif. Parmi les partenaires offrant des conseils : l'ALEC, l'ADIL et le CAUE.

Réunion PTRE Montpellier Métropole le 14 février avec l'ALEC. En projet, construire un conseil commun.

« *Un coin de verdure pour la pluie* », dans le cadre de l'appel à projet désimperméabilisation / végétalisation des cours d'école lancé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (voir aussi ci-après).

AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Appel à projet visant 3 objectifs : la désimperméabilisation des sols et leur végétalisation (la plantation d'arbres est bienvenue), la gestion des eaux pluviales des surfaces imperméabilisées résiduelles, la sensibilisation et la communication sur les sujets ci-dessus.

Rencontre au CAUE le 4 novembre avec le référent pour la délégation de Montpellier.

Échanges sur le thème pour un partenariat à venir : L'Agence de l'eau renverrait les porteurs de projets vers le CAUE de l'Hérault, qu'elle a identifié comme un acteur conseil incontournable en amont des projets.

AVA Association VIE ACTIVE DES ARCEAUX

Rencontre le 18 octobre avec un des anciens membres de cette association de quartier pour discuter, échanger sur ce que le CAUE pourrait apporter aux habitants du quartier où il siège, dans l'éventualité de la relance de cette association.

PARTENARIATS

BRGM - BUREAU DE RECHERCHE GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES : projet NAIAD

Le projet de recherche européen NAIAD a pour objectif d'évaluer le potentiel de Solutions Fondées sur la Nature (SFN) pour la gestion des risques inondations. Le BRGM pilote 9 sites d'études en Europe dont le bassin du Lez, terrain d'observation, participation et contribution aux différents ateliers.

Association COMPAGNONS DE MAGUELONE (association et ESAT)

Réaménagement du parc de la cathédrale de Maguelone. Participation aux CoPil avec les représentants des Compagnons de Maguelone, le bureau d'études Eskis, la DREAL, l'UDAP. Toujours en cours, l'étude de la signalétique.

CANOPE

« *Les mystères de Montpellier* » animation pédagogique auprès des classes de CM de Montpellier, en partenariat avec le réseau Canopé dans le cadre du projet scolaire d'écriture d'un recueil de nouvelles.

3 classes de 3 écoles différentes devraient bénéficier début 2020 d'une visite de Montpellier portant sur le thème architecture : école Jean Zay, école Jeanne d'Arc, école Malraux.

CENTRE DE RESSOURCES EducNatu'RE DOMAINE DE RESTINCLIERES - DSDEN 34

Rencontre de la responsable EducNatu'RE, Corine MARTEL, en octobre pour la mise au point d'un programme de formation « Habitat Durable » à destination des élèves et des professeurs pour l'année 2020/2021.

In. Mission sensibilisation et information du grand public / Les animations scolaires

CEREMA MÉDITERRANÉE

Préparation et intervention lors de la journée d'échanges « Les espaces publics au cœur des projets de revitalisation des centres bourgs » organisée à Aix-en-Provence le 21 mai par le Cerema Méditerranée sous l'égide de la CoTITA.

In. Information des professionnels et des élus

CFMEL

Rencontre le 28 mars afin d'envisager de futures collaborations sur un programme 2020-2021.

CROA Occitanie Méditerranée

Rencontre avec les CAUE d'Occitanie à Carcassonne le 11 octobre pour évoquer les liens entre les architectes et les CAUE, dans les conseils d'administration dans lesquels ils sont tous présents, dans la sensibilisation des publics, dans le conseil aux particuliers.

DDTM34-DPMn

Contribution à la définition d'une Stratégie départementale de gestion du Domaine Public Maritime naturel (DPMn). Le CAUE est chargé de l'analyse sensible et paysagère de la frange littorale héraultaise concernée.

Participation aux ateliers destinés aux élus et

concessionnaires de plages, le 12 avril Sète, le 16 avril à Agde, le 17 avril à la Grande Motte.

Organisation du CoTech patrimoine et DPMn qui s'est tenu au CAUE le 6 mai, CoTech le 4 juin et le 15 novembre, 3^{ème} réunion de restitution aux collectivités, élus et techniciens, en Préfecture le 2 octobre.

Restitution synthétique de l'approche et carnet pour un observatoire photographique du littoral héraultais. Suites prévues avec l'élaboration d'un guide à l'attention des concessionnaires de plage en 2020.

DDTM34

Filière planification



Suite à la réunion en Préfecture du 1^{er} juin, la DDTM 34 s'est engagée dans une voie de professionnalisation concernant la lecture des OAP pour ses chargés d'études et s'engage également à suivre une sélection d'OAP inscrites dans des documents d'urbanisme jusqu'à leurs réalisations. Le travail partenarial entre DDTM, CAUE et CD34 autour de la planification, entamé en 2018, s'est donc poursuivi avec le montage et l'organisation de deux journées de formation sur les OAP à l'adresse des professionnels de la DDTM34, avec la participation de maître Ducroux, avocat ; de Pascale Alazetta, paysagiste et urbaniste et Stéphane Bosc, architecte urbaniste ; de l'architecte et du paysagiste conseil DDTM et des conseillers du CAUE 34, Le 27 juin sur un terrain d'application à Murviel-lès-Montpellier et le 28 juin, en atelier, au CAUE, pour une vingtaine de participants. In. Formation professionnels et des élus

DDTM34

Groupe « hyper-ruralité »

À Béziers, participation aux échanges organisés le 28 mai et le 26 septembre à l'attention des représentants de l'AMF. Présentation des modalités d'interventions sur le thème de la planification en milieu rural de la DDTM, du CAUE et échanges de points de vues à partir de cas évoqués par les élus.

DRAC

Label Jardins Remarquables

Le CAUE est membre nommé par le Préfet, au titre de juré du groupe de travail régional pour l'attribution du label. Visites de 6 jardins dans l'Hérault, les 12,13 et 14 juin et visite du jardin à Villeneuve-lès-Avignon avec la DREAL le 11 juillet.

DRAC OCCITANIE

La DRAC a apporté une aide financière au CAUE pour le développement de ses actions :

- Culture architecturale en milieu scolaire, actions de sensibilisation In. Les animations scolaires
- Balades architecturales et urbaines
In. Les animations grand public
- Cycle de 4 conférences « Paroles de..... »
In. Les animations grand public
- Pause CAFÉ/CAUE Websérie de vidéos courtes
In. Les animations grand public
- Visites de bâtiments viticoles et fiches techniques de réalisations remarquables.

DRAC OCCITANIE

« réseau architecture Occitanie »

Participation aux réunions :

- du « réseau architecture Occitanie » à la DRAC, site de Montpellier le 7 février
- de bilan et de préparation des JNArchi, à Narbonne le 20 juin
- et pour évoquer les Journées nationales de l'architecture d'octobre et du support/bilan de communication de l'architecture en Occitanie, à Narbonne le 27 septembre.

DREAL

Participation à la journée régionale « Qualité de la construction en Occitanie » au conseil régional à Montpellier le mardi 20 mars, 2^{ème} édition montpelliéraine, et à la table ronde « Qualité de la construction : en progression en Occitanie ? »

En lien avec la présentation de l'exposition conçue par les CAUE d'Occitanie « 40 ans d'architecture contemporaine en Occitanie – 1977/2017 » 40 ans/40 bâtiments Histoire d'archi(s) en Occitanie ».

In. Information des professionnels et des élus

ENSAM

- Rencontre avec le directeur de l'ENSAM le 20 février. Finalisation d'une convention de partenariat avec l'ENSAM dans le but notamment de concevoir et de coordonner des actions culturelles et pédagogiques communes à destination des étudiants, professionnels et du grand public.

- Participation à la remise des diplômes, le 23 mars.

- Participation le 17 avril à la première réunion d'avancement de la recherche du Workpackage 4 du projet OEHM (Optimisation Energétique de l'Habitat Méditerranéen), financé par la région Occitanie et piloté par le CNRS.

- Dans le cadre de la cérémonie des 50 ans de l'ENSAM le 17 mai, animation d'une table ronde « Quels enseignements pour quelle profession ? »

in Mission formation et information des professionnels

- Présentation critique des PFE des étudiants de Jean Planès à l'ENSAM le 20 juin

- 1^{ère} réunion de l'AMI Popsu sur Lodève et Rencontre experts UIA/UNESCO pour le renouvellement de l'accréditation de l'ENSAM, le 17 octobre.

FIBOIS

Née de la fusion entre Midi-Pyrénées Bois et Arfobois Languedoc-Roussillon, Fibois Occitanie regroupe l'ensemble des professionnels de la filière bois en région. Le 11 février au CAUE, présentation de la nouvelle structure et évocation de futurs éventuels partenariats. Participation à la Journée Fibois qui s'est tenue à Narbonne, le 25 mars.

GEFOSAT

Projet bonus écologique.

Rencontre le 4 septembre, dans le but de bonifier certaines aides accordées par le FATMEE (Fonds d'Aide aux Travaux de Maîtrise de l'Eau et de l'Energie).

MAISON DE L'ARCHI Occitanie Méditerranée

Participation à la réunion du 5 février qui s'est tenue au CAUE avec pour objet les nouveaux projets pour 2019 et les nouvelles méthodes de fonctionnement. A été évoquée la participation du CAUE à l'animation du futur Pavillon Méditerranéen de l'Architecture, îlot Vernière à Montpellier.

Le CAUE a été invité à intégrer le CA de la MAOM.

MISSION BOIS ÉNERGIE34

Réseau bois énergie Occitanie. Visite témoin de la chaufferie granulés de bois du CAUE 34 le 12 septembre, afin de faire part à de futurs maîtres d'ouvrage des retours d'expériences de notre installation.

M3M MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

Le 9 septembre réunion PTRE : présentation d'une nouvelle version simplifiée du tableau de suivi des dossiers. Logements individuels : 55 projets en cours ou terminés + 37 projets en attente.

Le 15 octobre, participation à l'Atelier Climat. Le CAUE a insisté sur la prise en compte de la qualité architecturale dans les travaux de rénovation et celle du confort d'été qui devient un enjeu majeur aujourd'hui.

PNRHL

Plan Climat Énergie Territorial.

Participation à la rencontre Énergie-Climat dans le Haut-Languedoc pour partager les résultats des actions menées et entamer des réflexions pour de nouvelles initiatives sur le territoire, le jeudi 7 mars à Courniou.

SÈVE

Scènes d'Expressions Végétales Éphémères.

Manifestation biennale qui a pour objectif de proposer au grand public des scènes végétales mettant en avant l'ensemble des professions du paysage. Poursuite de la participation aux réunions pour la 4ème édition du festival SEVE qui se tiendra les 2, 3 et 4 octobre 2020 sur l'esplanade à Montpellier, devant le Corum.

Participation à l'AG et au CA, et aux visites de pépinières locales. Réunion « Avant SEVE » le 27 septembre à Montpellier organisée par la ville de Montpellier (direction Paysage et biodiversité) et les professionnels de l'association horti.FM.

Au programme : présentation de SÈVE 4 - Table ronde des différents métiers, leur représentation de l'arbre, leur lien à l'arbre – Appel aux bénévoles et aux partenaires – Visite du Champ de Mars.

SMETA

Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien.

Comité d'agrément du label « je ne gaspille pas l'eau », réunion le 4 avril au siège à Béziers. Le CAUE a participé aux visites des communes candidates à la labellisation, avec l'animateur du SMETA : Sauvian, Valras, Cers, Villeneuve-les-Béziers.

UOM – URBANISTES OCCITANIE MÉDITERRANÉE

Accueil et participation à l'atelier « À la rencontre des jeunes urbanistes - carte blanche aux jeunes urbanistes » organisé par l'UOM dans la Salle du CAUE le 17 octobre. Synergie entre jeunes professionnels et actions du CAUE.

• Commissions, jurys

COMMISSIONS

Le CAUE est membre de plusieurs commissions, communale, départementale et régionale :

- **CDNPS** Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites : membre de la formation « Sites et paysages »

- **Label Jardin Remarquable région Occitanie** : membre en tant que représentant des CAUEs de la région

- **CRPA commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture** : membre de la 2ème section « projets architecturaux et travaux sur immeubles »

- **Commission de conciliation** pour la répartition de la DGD-U 2019 (DDTM34)

- **Commission municipale des « chantiers distingués »** de la mission grand cœur de Montpellier, chargée de distinguer les chantiers réalisés selon les règles de l'art. Commission que le CAUE a intégrée en octobre 2019, rassemblant plusieurs acteurs administratifs (ABF, CAPEB, Fondation du patrimoine, architectes conseillers de la ville, élus, directeurs de service urbanisme, patrimoine, etc.).

JURYS DE CONCOURS

- maîtrise d'œuvre pour la construction de la halle des sports de Passide à Gignac – le 8 février en mairie

- maîtrise d'œuvre travaux de reconfiguration de la salle de spectacles intercommunale du GPSL à St Gély-du-Fesc, le 14 février et le 7 juin à l'Hôtel de la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

- maîtrise d'œuvre pour l'aménagement paysager du Pôle d'accueil et la construction d'une maison du Grand

site du Salagou », le 27 mai au Département

- maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment en Maison de Promotion du Territoire et des Vins, le 23 septembre à l'Hôtel de la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

- maîtrise d'œuvre pour la construction du centre technique et d'une agence sociale à Loupian, le 4 octobre au Département

- jury de recrutement d'un animateur de l'Architecture et du Patrimoine pour la communauté de communes Lodévois et Larzac, à Lodève le 12 décembre.

• Mise à disposition de la Salle du CAUE

Le CAUE poursuit la mise à disposition de La Salle à ses partenaires :

- jeudi 17 janvier : AG de la FFP-LR

- mardi 4 février : réception jurés VVF + agents du Département

- mardi 5 février : réunion de la Maison de l'architecture Occitanie Méditerranée

- mardi 2 avril : réunion de la Maison de l'architecture Occitanie Méditerranée

- mardi 4 juin : réunion de la Maison de l'Architecture / Occitanie Méditerranée

- jeudi 17 octobre : rencontre annuelle des jeunes urbanistes de l'UOM

Voyage dans le Lot

La qualité au cœur de l'espace public rural

Les 3 et 4 octobre, le CAUE a proposé au Département d'organiser un voyage de deux jours dans le Lot, avec les professionnels d'Hérault Ingénierie et des Agences départementales, afin de partager des exemples d'aménagements d'espaces publics ruraux, de qualité, qui mettent en valeur l'architecture et le patrimoine et accordent une large place au végétal.

Organisées en collaboration avec les CAUE de l'Aude et du Lot, ces visites souhaitent aussi tisser du lien et des références partagées entre les services du Département et l'équipe du CAUE.

En tout, ces rencontres réunissaient 32 participants.



© Photos CAUE 34

Après le déplacement du tracé de la route départementale, le village de Montbrun bénéficie d'une véritable place devant la mairie, le projet mené par Guillaume LAIZÉ traite aussi des liaisons piétonnes et du circuit de l'eau jusqu'à la rivière et son belvédère.



Beauregard a réussi à transformer une route départementale en rue jardinée tout en préservant le caractère rural du village, par la création d'une continuité végétale en pied de façades : espaces enherbés (gazon renforcé permettant la stationnement) ponctuellement plantés et laissés à l'appropriation des riverains, mise en valeur des seuils de porte par l'incrustation de pierre massive posée en peigne, faisant la transition entre le monde de la route et celui du végétal et orientant le visiteur vers la place centrale du village

Lieux visités

- **Beauregard**, traversée et place du Marché • **Montbrun**, place de la Mairie et liaisons piétonnes • **Faycelles**, parvis de l'église, stationnements, ruelles plantées
- **Figeac**, centre ancien • **Marcilhac-sur-Célé**, traversée, place, bords de rivière, abords de l'Abbaye • **Cabrerets**, aire de pique-nique, place et placette.

Le paysage du Domaine Public Maritime naturel héraultais

Pour un paysage attractif et préservé

Afin d'encadrer les interventions sur le littoral héraultais - notamment, l'installation des concessions de plage qui se renouvellent sans réflexion de fond - la Direction Départementale du Territoire et de la Mer de l'Hérault a engagé une vision prospective sur le traitement et la gestion du Domaine Public Maritime naturel à travers un schéma directeur d'aménagement.

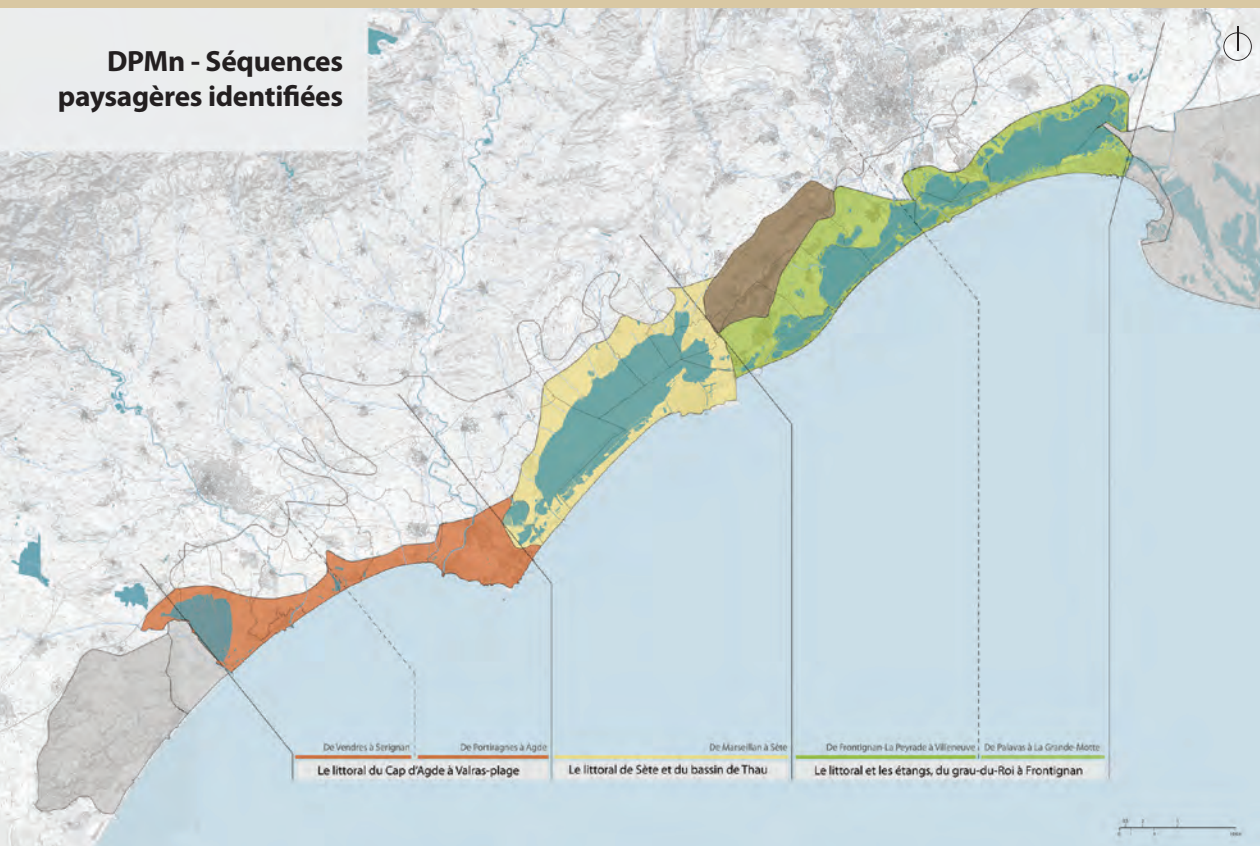
Elle s'appuie sur l'expertise du CEREMA en charge du diagnostic territorial et sur celle du CAUE avec une analyse sensible et paysagère de la frange littorale héraultaise concernée par le DPMn. Il est demandé au CAUE à la fois de restituer

des observations et des recommandations générales pour la gestion du paysage du DPMn mais aussi de mettre en place un Observatoire Photographique du littoral.

Observations et recommandations par séquences et typologies de plages ont été restituées, début 2020, dans un document intitulé « Le paysage de la Frange littorale héraultaise - Approche paysagère et mise en place d'un observatoire photographique du paysage ».

Tout en effectuant ces collectes et relevés, le CAUE a participé aux différentes réunions de

DPMn - Séquences paysagères identifiées



Trois séquences paysagères littorales sont identifiées et servent de base commune aux travaux du CEREMA et du CAUE. Elles correspondent aux dessins de trois grandes anses du littoral héraultais et aux trois unités paysagères définies dans l'Atlas des paysages de la DREAL auxquelles il faut ajouter l'unité paysagère du massif de la Gardiole en rétro littoral.

- une première séquence avec le littoral de Vendres au Cap d'Agde, avec deux sous-séquences
- une deuxième séquence, avec le littoral de Marseillan à Sète,
- une troisième séquence, avec le littoral et les étangs de Frontignan-La Peyrade à La Grande Motte.

La première et la troisième se poursuivent sur les départements limitrophes.

travail ou de consultation des collectivités, concessionnaires, gestionnaires concernés.

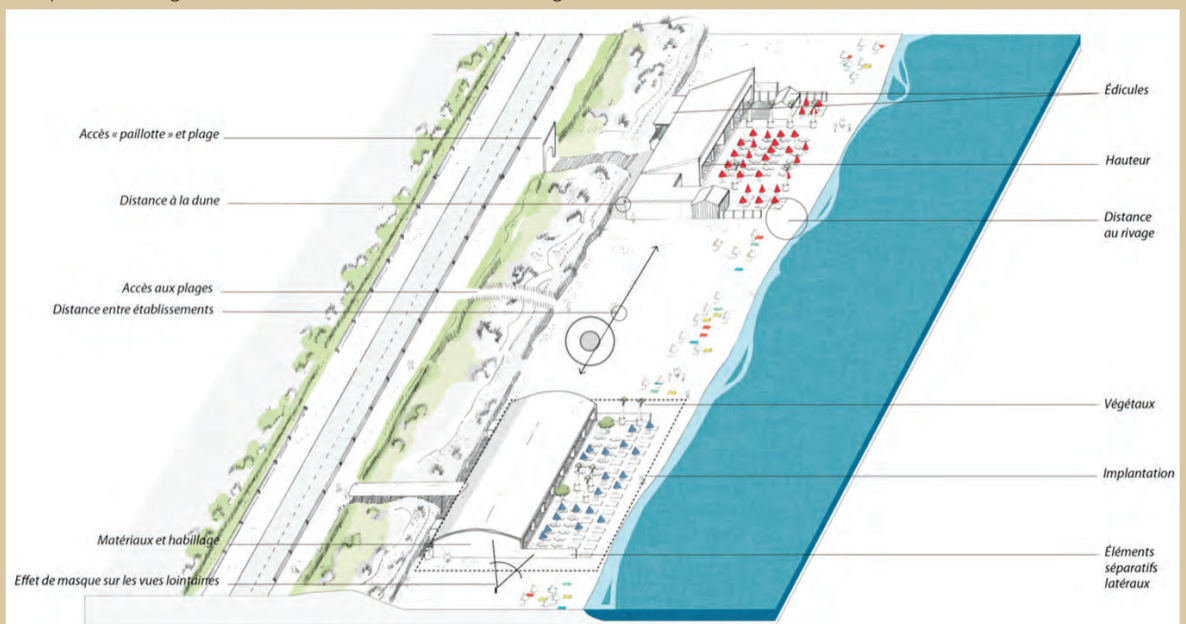
Un guide pour accompagner les collectivités dans l'élaboration des cahiers de prescriptions architecturales et paysagères pour la gestion des concessions de plage, ainsi qu'un « carnet de route » pour assurer la continuité de l'Observatoire compléteront cette approche en 2020.

Tout en répondant aux préoccupations de gestion à court terme, le CAUE met en perspective le caractère mouvant et évolutif du paysage du littoral qui suppose à la fois des facultés d'adaptation à celui-ci mais aussi des capacités d'anticipation qui relèvent des

politiques territoriales : protection des plages naturelles, renforcement des cordons dunaires en l'épaisseur, végétalisation, anticipation vis à vis des dynamiques de recul du trait de côte et stratégie foncière...

La gestion du Domaine Public Maritime naturel, en apportant des exigences qualitatives tant sur le plan écologique que paysager et architectural, répond à la double préoccupation des collectivités : économique en garantissant l'attractivité des plages et environnementale pour s'engager vers une nécessaire préservation des sites.

Schéma de synthèse d'une situation type : « les « lots de plage » implantés sur une plage étroite posent des questions de gestion de la distance entre eux, au rivage et à la dune... »



© Document CAUE 34

L'implantation et la répartition des concessions de plage pose des questions d'impact dans le paysage littoral (masque, empiètement sur le cordon dunaire, passage le long du rivage, maîtrise architecturale, artificialisation, végétaux



d'accompagnement...), leurs dimensions variées n'étant pas toujours adaptées aux profondeurs des plages. Sur la base des observations effectuées, les nouvelles concessions pourront répondre tant aux préoccupations paysagères qu'environnementales.

Plage du Grand Travers
Juin 2018

© Photo CAUE 34

Le CAUE au niveau national

La Fédération Nationale des CAUE

• Vie fédérale

Julie Garcin-Saudo est administratrice de la FNCAUE.

Renaud Barrès est co-représentant régional Occitanie à la CTP (conférence technique permanente) de la FNCAUE et également membre du Conseil d'administration de la FNCAUE.

Participation au CA fédéral le 5 mars, le 21 mai, le 17 septembre. Et à l'AG le 26 mai.

Participation à la conférence Urbanisme commercial le 7 mars.

CTP le 14 mars, le 16 mai, le 11 septembre, le 21 novembre (CTP élargie) / Commission paritaire le 17 décembre.

• Participation aux groupes de travail fédéraux

• Groupe « *Paysage et Biodiversité* » : réunion le 1^{er} avril à Paris. Participation aux ateliers : actualité de l'AFB et état d'avancement des ARB/biodiversité, nature en ville et espaces bâtis / l'OAP « biodiversité et paysage » de la métropole de Grenoble, démarche et déclinaisons opérationnelles / focus sur l'accompagnement du CAUE de l'Isère. Participation au groupe projet actualité des CAUE, Formations biodiversité : poursuite des travaux, élaboration d'un 4 pages sur « CAUE & biodiversité ».

• Groupe « *Métropolisation et CAUE* », réunion le 17 mai pour aborder l'articulation des missions CAUE sur les territoires abritant les métropoles, en lien avec les autres collectivités partenaires.

• Groupe « *Urbanisme commercial* », réunion le 5 juin : Comment innover dans nos pratiques, créer le débat et rassembler les acteurs de l'urbanisme, l'aménagement et l'économie autour d'une réflexion globale sur l'aménagement nouveau qualitatif et la requalification du déjà là.

• Groupe « *CAUE et Départements* », réunions le 25 juin, le 23 octobre : Quel déploiement de nos missions, quelle relation positive et vertueuse construire avec les Départements, premiers partenaires des CAUE, que la loi désigne comme acteurs financiers, institutionnels et fonctionnels de nos structures.

• Groupe « *Palmarès national* », étude de la mise en place d'un palmarès national CAUE, en articulation avec les palmarès locaux lorsqu'ils existent, basé sur les valeurs des CAUE, pour assurer la promotion à l'échelle nationale de la qualité de l'AUE en même temps que la valorisation des CAUE acteurs locaux.

• Groupe « *Plateforme d'échange* », pas de nouvelle réunion en 2019, mais poursuite du travail collégial qui a permis de lancer l'AMO (fiche de consultation et choix). Le choix de l'AMO s'est porté sur Grégoire Chailleux, 9b+, qui aura pour mission d'accompagner ce groupe dans le recensement des besoins du réseau en terme d'outil national.

• Pôle sensibilisation

Réunions le 16 janvier, le 15 mai.

Forum d'échanges à Paris le 15 mars sur la sensibilisation et les outils conçus par les différents CAUE, ouvert à tous les directeurs et professionnels de CAUE et d'URCAUE adhérents. Le CAUE 34 a présenté notamment son projet de webvidéo « Pause café » et tenu un stand pour illustrer d'autres actions et outils. Une centaine de collaborateurs de 40 CAUE étaient présents.

• Journée « Ressources humaines »

Réunion le 26 juin : Journée d'échanges techniques entre directeurs et responsables RH de CAUE avec le consultant RH de la FNCAUE et une avocate spécialisée, sur divers sujets remontés du réseau en CTP.

• Les autres actions de la Fédération au niveau national

• « Les Enfants du patrimoine »

Action nationale du réseau déclinée dans chaque CAUE volontaire et ses partenaires pour mettre en place des actions de découverte du patrimoine destinées aux jeunes publics, la veille des Journées européennes du patrimoine.

Au CAUE 34 cette action s'est déroulée le vendredi 20 septembre, sous forme d'animations scolaires en lien avec le centre de documentation, sur le thème « *Le passé ne manque pas d'avenir* ».

Deux classes de l'école des Arceaux à Montpellier ont été accueillies, soit 58 élèves et leurs accompagnants : une classe de CM1 le matin, et une de CM2, l'après-midi. Fil conducteur : la reconversion, dans notre bâtiment ancien institut vaccinal. Atelier 1 dans la Salle : Reconversion, mutation, transformation - Atelier 2 à la documentation : Atelier d'écriture La pierre... tout un poème - Atelier 3 dans la cour : Dessin à l'aveugle.

Des témoignages et indices sur notre bâtiment ont été transmis tout au long de cette journée (interviews, photos...) afin que les élèves trouvent la fonction première de ce bâtiment. Participation à la réunion de bilan le 11 décembre à Paris.

In Les animations en milieu scolaire

Autre action « Enfants du Patrimoine » sur l'Hérault « *En voiture les enfants du patrimoine !* » organisée par le Centre National des archives du personnel SNCF de Béziers.

À l'attention de 2 classes de CM1 et CM2. Présentation du travail d'un centre d'archives et évocation des dates importantes de la révolution industrielle. Puis histoire des compagnies de chemin de fer et de la SNCF au travers des métiers du ferroviaire, et enfin séance de jeux autour des archives et du monde du rail : un jeu de l'oie sous la forme d'un parcours professionnel d'un agent, de son entrée à la compagnie ferroviaire à son départ à la retraite et un jeu des patronymes version ferroviaire des 7 familles.

Ici encore les enfants se sont montrés curieux et très participatifs !

• La matinale « Logement des seniors »

Participation à la rencontre organisée par le Groupe projet fédéral éponyme, à Paris le 25 septembre, dont l'objet était de mieux appréhender le sujet et de débattre avec des acteurs déjà investis et venant d'horizons différents.

• Journée du Paritarisme

Matinée commission paritaire / convention CCN le mercredi 6 novembre.

Actualités et échanges sur les 3 thématiques : branche des CAUE, la prévoyance et la complémentaire santé (Malakoff Médéric), la Formation professionnelle (Uniformation).

• **Guide « Urbanisme et Énergie »** piloté par le CAUE Puy-de-Dôme. Partenariat entre les CAUE 63 et 34 pour la réédition actualisée du guide à l'attention des professionnels et des élus. Edition / distribution prévues début 2020, souhaitant qu'il puisse nourrir les projets des nouveaux élus communautaires.

ZOOM P.24

Les autres actions au niveau National

• Guide « Urbanisme et Énergie » piloté par le CAUE Puy-de-Dôme

Partenariat entre les CAUE 63 et 34 pour la réédition actualisée du guide à l'attention des professionnels et des élus. Edition / distribution prévues 1^{er} semestre 2020, souhaitant qu'il puisse notamment nourrir les projets des nouveaux élus communautaires.

• Atelier URBA

Participation à l'atelier organisé au CAUE 93 à Pantin le 29 janvier à l'attention des 14 CAUE membres. À l'ordre du jour : finalisation de la refonte du document « OAP », rédaction du document « nouveau règlement », recherche d'illustrations pour le prochain document « densité heureuse ».

Et à celui du vendredi 5 avril. À l'ordre du jour : finalisation du document « densité heureuse », élaboration d'un programme d'actions pour 2019-2020 (urbanisme frugal, urbanisme commercial, définir une centralité, réinvestissement en centre ancien...) et présentation de l'utilisation de la plateforme S-Pass.

• 2^{ème} rencontre nationale « Action cœur de ville »

À la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris le 19 mars, à l'attention des 220 maires des communes retenues pour l'action « cœur de ville ». Parmi les 8 ateliers proposés, Renaud Barrès a animé l'atelier « repenser la ville créative ». L'ensemble de ces échanges permettront de publier, grâce à la participation des étudiants de l'école de Chaillot, un ouvrage édité par la Cité de l'architecture et du patrimoine.

• Appel à projet européen Massif Central piloté par le CAUE de la Haute Vienne

Le recueil des travaux existants, démarches et références, concernant les territoires de sept départements – Ardèche, Aveyron, Cantal, Hérault, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire et Haute-Vienne – est désormais hébergé sur la plateforme S-PASS Territoires. Pour faciliter l'appropriation de l'outil plate-forme, deux sessions de formation étaient prévues. La première a eu lieu en 2017, la seconde s'est tenue les 30 et 31 janvier à Clermont Ferrand, 3 personnes du CAUE y ont participé.

Ensuite le CAUE a accueilli la réunion dans le cadre de la convention CGET des 7 CAUE concernés et les animateurs de la plateforme S-PASS les 9 et 10 mai.

Le réseau des sept CAUE en Massif Central s'est de nouveau retrouvé dans le Cantal les 24 et 25 octobre avec au programme le 1^{er} jour : Point sur la réalisation de l'exposition-vidéo – dernières nouvelles des instances du CGET - discussions autour de la thématique « Centre-bourg de moins de 1000 hbts » et préparation de l'organisation générale de la journée de restitution du travail mené prévue en mai 2020 à Clermont-Ferrand (la journée de mai est reportée à l'automne covid oblige). Le 2nd jour : point sur les publications en cours, échanges sur celles réalisées et mises en ligne et travail collaboratif sur les méthodes de réalisation de ces publications sur la plateforme S-PASS.

Dans ce cadre, l'exposition « Habiter sans s'étaler » a été présentée à l'Hôtel du Département à Aurillac le 23 octobre à l'occasion de rencontres avec les élus et professionnels organisée par le CAUE15.

Interviews et prises de vue à Lodève ont été organisées avec le CAUE de la Haute-Vienne pour la future exposition vidéo les 29 et 30 octobre.

• « Rendez-vous de l'aménagement et du cadre de vie cantalien sur le thème : Habiter sans s'étaler »

Organisé par le CAUE 15 au Conseil départemental du Cantal à l'attention des élus et professionnels du Cantal le 24 octobre avec la présentation commentée par le CAUE34 de l'exposition « Habiter sans s'étaler » et intervention de Sylvaine Glaizol à la table ronde « Quelle centralité inventer pour nos villages ? Comment composer avec le paysage pour un habitat attractif ? ».

• Conseil National des Villes et Villages Fleuris

Le concours sur le département de l'Hérault n'est pas reconduit en 2019. Mais le CAUE reste néanmoins investi au niveau régional et national.

Participation du paysagiste du CAUE :

Au niveau national :

- différentes réunions des jurés nationaux du réseau CNWF à Paris le 12 février et le 14 mars, à la remise des prix nationaux le 13 février, et au jury national de vérification du label « 4 fleurs » du 23 au 25 juillet en région Bretagne.

- 16^{ème} Assises nationales du Conseil national des Villes et Villages fleuris à Aix-les-Bains les 28 et 29 novembre. L'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis 60 ans, de replacer le citoyen au cœur du projet du Label et d'affirmer le cadre de vie comme un facteur d'attractivité touristique.

- réunion plénière du jury national, à Paris le 8 octobre.

Au niveau régional :

Le CNWF a accepté que le CAUE propose à la labellisation des communes de l'Hérault. L'information a été transmise aux communes concernées.

- réunion des jurés Régionaux le 5 février à Carcassonne.

- remise des prix régionaux le 15 février à Toulouse.

• Projet de recherche BatiAlim

L'INRA, associé à plusieurs partenaires, dont le CAUE34, pilote l'appel à projet de recherche-action financé par la Fondation de France sur « Le bâti alimentaire - Expérimentations pour une gestion durable du bâti alimentaire ». Le CAUE apporte son expertise en matière d'intégration paysagère des implantations agricoles. La phase 2 sur les expérimentations territoriales a démarré au printemps.

Elle porte sur la création d'un petit atelier de transformation de légumes (à Génolhac dans le Gard) et de deux petits locaux de stockage de produits et matériels agricoles (à Lodève).

Des prototypes modulaires et démontables, en bois, sont proposés permettant aux agriculteurs d'accéder à bas coût au bâti agricole et alimentaire par le biais de l'autoconstruction. L'expérimentation se poursuivra en 2020.



Le CAUE au niveau régional

Les CAUE d'Occitanie

Réunion avec Ghislaine Cabessut, présidente de l'Union régionale, Michel Cornuet (CAUE 11) et Maryse Giannaccini (CAUE 30) au CAUE 34 le 16 juillet, pour évoquer le souhait de l'Union régionale que le CAUE de l'Hérault adhère à l'association. Julie Garcin-Saudo et Renaud Barrès seront invités lors d'un prochain Comité stratégique de l'UR pour évoquer ces points avec l'ensemble des CAUE.

Le CAUE de l'Hérault reste très attaché à la richesse des échanges entre CAUE d'une même région et aux projets communs qui en découlent, et souhaite que les conditions puissent être rapidement réunies pour pouvoir à nouveau adhérer et participer activement à l'Union régionale comme ce fut le cas pendant de plus de 30 ans.

Participation à des actions à l'échelle régionale

Club PLUi Occitanie

Participation à la journée sur « PLUi et Commerces » le 29 janvier à Carcassonne.

Groupe de travail « cahier de gestion du site classé architectures et paysages du canal du Midi »

Réunion avec le BE chargé du cahier de gestion du site classé du Canal du Midi le 11 février et réunion à Carcassonne (dossier Unesco) le 15 février.

Groupe VVF départements/région

Réunion des CAUE d'Occitanie et de l'UR des CAUE, avec la Région (au CRT à Montpellier le 20 novembre) pour réfléchir à la réorganisation du groupe de travail VVF pour l'année 2020 .



L'équipe du CAUE en 2019

© Photo CAUE 34

• Participation du personnel à des colloques, rencontres, ateliers, conférences...

Cadre	Thème
• Fédération Française du paysage le 17 janvier à Montpellier	Assemblée Générale de la FFP tenue au CAUE.
• Conférence F. Confino le 17 janvier à Montpellier	Conférence autour de son exposition «Scénographe Globe-trotter» présentée à la Fenêtre.
• L'Agriculture urbaine le 30 janvier à Montpellier	Débat au Gazette Café.
• Hôtel du Département le 11 février à Montpellier	Pose de la première pierre du chantier d'extension de l'Hôtel du Département
• Conception et gestion écologique des espaces de nature le 14 février à Montpellier	Journée Capitale française de la biodiversité, au CNFPT.
• Enjeux et renouvellement en EAC (éducation artistique et culturelle) , le 22 février à Montpellier	Séminaire médiation culturelle organisé par la DAAC à destination des professeurs missionnés en service éducatif et des responsables de structures culturelles, au Musée Fabre.
- Réunions professionnelles pépiniéristes , le 2 mai à St Aunès le 7 mars à Béziers	Échanges avec des professionnels sur la gamme de plantes méditerranéennes et leur évolution.
• Énergie climat le 7 mars à Courniou	Rencontre dans le Haut-Languedoc sur les thèmes énergie, mobilité, alimentation. Partage des résultats des actions menées et réflexions pour de nouvelles initiatives sur le territoire.
• Le printemps de l'aménagement et des territoires le 19 mars à Montpellier	À l'Université Paul Valéry, projections et échanges « des talents au service des acteurs du territoire » et table ronde « transport - mobilité - environnement : répondre ensemble aux défis du XXIe siècle ».
• Qualité de la construction en Occitanie le 20 mars à Montpellier	Journée régionale organisée par la DREAL, 2 ^{ème} édition montpelliéraine.
• Prescription bois le 25 mars à Narbonne	Rencontre du réseau régional organisée par Fibois Occitanie à la CCI de Narbonne.
• Forum pour le Climat le 27 mars à Montpellier	Forum pour le Climat de Montpellier Méditerranée Métropole, pour l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions face aux changements climatiques.
• Une voirie pour tous le 28 mars à Montpellier	Journée « Développer le vélo en périurbain et interurbain, quels leviers d'actions ? », organisée par le CEREMA.
• Climat+3° le 4 avril à Montpellier	Conférence organisée par l'AMO.
• Exposition « Paysages de l'après pétrole » le 13 mai à Prades-le-Lez	Visite guidée de l'exposition présentée à la MDE.
• Pierres Naturelles le 14 mai à St Pons-de-Thomières	Conférence organisée par le PNRHL, regroupant élus et professionnels, dont l'objectif était la valorisation de la filière « pierre » locale dans les projets de construction et d'aménagement.
• Quels enseignements pour quelle profession ? le 17 mai à Montpellier	Table ronde dans le cadre du Mois de l'Architecture en Occitanie et à l'occasion des 50 ans de l'ENSAM.
• Festival Architectures Vives le 11 juin à Montpellier	Inauguration du festival Architectures Vives à la DRAC.
• 40 ans du CAUE 11 le 13 juin à Carcassonne	Assemblée générale et conférence de Philippe Madec.

• Participation du personnel à des colloques, rencontres, ateliers, conférences...

Cadre	Thème
• Climatologie urbaine - 3° le 26 juin à Montpellier	Conférence organisée par l'AMO.
• Caveau Vignoble Pays d'Ensérune le 29 juin à Nissan-lez-Ensérune	Inauguration du nouveau caveau.
• Adaptation, faire évoluer le parc de logements existant le 20 juin à Montpellier	Conférence-débat à l'occasion des 25 ans de l'Adil organisée en partenariat avec l'association Promotelec à l'Hôtel du Département.
• POPSU Paradoxes et évolutions contemporains des stations balnéaires littorales le 7 octobre à Marseillan	Forum POPSU Territoires (Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines) : le cas de Marseillan. Étude menée par une équipe de recherche en urbanisme de l'Université de Paris-Est.
• Atelier Plan-Climat le 15 octobre à Montpellier	Atelier partenarial de Montpellier Méditerranée Métropole.
• Domaine départemental de Bayssan le 21 octobre à Béziers	Pose de la première pierre du chantier des travaux du théâtre et de l'amphithéâtre de la Scène de Bayssan, par le Président du CD34.
• Climat+3° terre/bois le 21 novembre à Montpellier	Conférence organisée par l'AMO.
Cycle urbanisme et santé le 16 décembre à Lézignan-Corbières (Aude)	Rencontre régionale organisée par Graine LR.

• Participation à des visites

Cadre	Thème
• De Castries à Saturargues le 19 février	Visites de réalisations de B. Despoch, architecte.
• Espaces publics à St Gilles (Gard) le 22 mars	Avec les élus et les techniciens de Clermont l'Hérault, visite des espaces publics du centre ville en cours de réhabilitation.
• La nouvelle Médiathèque de Lodève le 12 avril	Visite organisée par Fibois et EnviroBat.
• Jardin Pomarède à Vacquières le 3 juin	Au hameau de Bancel, jardin de garrigue, collection d'espèces méditerranéennes.
• La Criée de Sète le 13 juin	Criée labellisée Architecture Contemporaine Remarquable, visite organisée par la DRAC Occitanie dans le cadre du Mois de l'architecture et conduite par Michèle François, en charge du label ACR à la CRMH/DRAC.
• Unité de granulation de bois COGRA le 10 juillet	Fabricant de granulé de bois à Séverac-le-Château (Aveyron).
• Parc Bir Hakeim le 12 octobre	Parc réhabilité à Perpignan.
• Foire Internationale de Montpellier le 16 octobre	Inauguration stand du Département.
• Entreprise Arbre en Tête le 22 novembre	Visite de l'entreprise Arbre en Tête, élagueurs à Lodève.
• Zac Ovalie à Montpellier le 6 décembre	Logements innovants Novela.
• Centrale Trigénération Montpellier le 6 décembre	À partir de plaquettes de bois de Languedoc-Roussillon, l'installation produit de la chaleur et de l'électricité mais également du froid.
• Jardin Antique Méditerranéen le 11 décembre	Visite annuelle à Balaruc-les-Bains et échanges avec la Cté de communes Thau Agglo sur l'évolution du jardin.

• Formations professionnelles du personnel

• Travailler en réseau avec S-PASS Territoires

Formation organisée par le CAUE de l'Ain, les 30 et 31 janvier. Comprendre les enjeux de la mutualisation et du travail en réseau dans le contexte des CAUE.

• Libre Office

Formation organisée par MacSi, dans les locaux du CAUE. Maîtriser les fonctionnalités des logiciels Writer et Calc. Utilisateurs niveau perfectionnement, le 28 mars.

• L'isolation phonique et écologique

Au CAUE du Gard le 4 juin, en partenariat avec la Scop « Les 2 rives ». Notions fondamentales, étendue et pertinence de la réglementation acoustique, les éco-matériaux acoustiques, leur mise en œuvre, principes et précautions.

• L'eau dans la ville durable : les paysages de l'eau, gestion intégrée, infiltration, dépollution, renaturation

Formation organisée par l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, les 17 mai, 20 et 21 juin. Apports théoriques culturels et réglementaires en lien avec la maîtrise d'œuvre urbaine et rurale, visite de terrain et conférence rencontre avec un paysagiste concepteur.

• Atelier technique « Une école sans clim' »

Organisé par l'ALEC, le 3 juillet.

• Voir et comprendre l'Architecture

Les 18, 19 et 20 septembre et 16, 17 et 18 octobre, à Paris sessions organisées par le CAUE Île de France.

• Santé et bâtiments performants : les défis santé des bâtiments basse consommation

Au CAUE du Gard le 14 octobre, en partenariat avec la Scop « les 2 Rives ».

• Maîtriser les bases de la thermique et du bâtiment

Organisée par l'ADEME les 19, 20, 21 novembre à Paris Qu'est-ce qu'un bâtiment performant ? D'où viennent les consommations ? Confort et Bioclimatisme. Exercices de synthèse. Étude de cas. Réaliser un bilan thermique. Qu'est-ce qu'un outil de calcul ? Équipements : approche par l'exemple.

• Atelier numérique Google : journée spéciale Marketing digital

À Montpellier à l'espace French Tech le 19 novembre. Comment développer son entreprise grâce au référencement naturel ? Le webmarketing pour les nuls avec CibleWeb / Comment utiliser les réseaux sociaux pour atteindre ses objectifs ? Quelles sont les étapes clés pour transformer son idée en projet ?

• Construction bois et confort d'été : Savoir concevoir des bâtiments bois n'ayant pas besoin de système de rafraîchissement

Au CAUE du Gard les 28 et 29 novembre, en partenariat avec la Scop « les 2 Rives ». Avec Samuel Courgey, Arcanne Expert technique Bâtiment et Environnement, cofondateur d'Effnergie et spécialiste de la performance énergétique, Jean-Marie Haquette, Charpentier et Architecte de formation, spécialiste de la construction bois.

• Sensibilisation à la diversité en contexte professionnel

Mise en débat et réflexion collective autour de la diversité en milieu professionnel « croiser les expériences et points de vue, puis explorer collectivement des pistes d'actions pour transformer la situation et faire autrement ». Organisée par la DGA-RH du conseil départemental, le 28 novembre à Montpellier – Formation statutaire obligatoire.

• L'animation et l'encadrement d'une équipe au quotidien

Organisée par le CNFPT (formation de professionnalisation tout au long de la carrière professionnelle) les 16, 17 et 18 décembre.

• DEA DEEA » ENSAM Montpellier – 2019/2020

Formation professionnalisante co-financée par Mickaël Arjona et le CAUE.

• Réflexions - séminaires internes

Projet stratégique du CAUE

Séminaires internes, les 14 janvier et 18 février, et séminaire global le 13 mai :

Quelle mission de service public pour le territoire face aux enjeux locaux, nationaux, et plus ? Réflexions autour des enjeux à traduire dans nos missions, en miroir avec les attendus de la loi sur l'architecture qui a créé les CAUE.

Séminaire interne sur le thème de la « mission sensibilisation/pédagogie » le 17 juillet.

Les locaux

Poursuite de la réflexion sur l'amélioration du confort d'été, pour pallier à l'inconfort estival dans le bâtiment fond de cour du CAUE, un système de ventilation nocturne plus efficace est à l'étude.

En projet également le réaménagement des locaux et une redistribution de l'espace du rdc.

Les productions du CAUE

Numérisation complète des productions liées au conseil aux communes et intercommunalités donnés par le CAUE depuis sa création.

L'équipe du CAUE 2019

ÉQUIPE PERMANENTE

Renaud BARRÈS - architecte et historien, directeur

Sylvaine GLAIZOL - architecte et urbaniste, directrice adjointe, responsable Mission conseil aux collectivités

Mickaël ARJONA - assistant d'étude

Odile BESÈME - architecte et urbaniste, responsable Mission sensibilisation (jusqu'au 30 juin)

Patrick BUFFARD - architecte et urbaniste conseiller

Lydie CHAMPONNOIS - architecte conseillère et sensibilisation (à partir du 2 juillet)

Gwendoline CROCE - assistante administrative et comptable (jusqu'au 31 mai)

Patrick FICHERA - assistant de gestion, responsable Ressources Humaines

Denis FRASIER - paysagiste conseiller

Laurent GRANGÉ - urbaniste conseiller, responsable Mission sensibilisation (à partir du 2 juillet)

Frédéric HÉBRAUD - plasticien, graphiste

Rosa INACIO - assistante de direction

Aspasie KAMBÉROU - architecte et urbaniste conseillère, responsable Mission conseil au particulier

Xavier MESTRE - architecte et urbaniste conseiller

Serena PALAZZI - architecte et paysagiste conseillère

Jean-Claude PANSIER - architecte conseiller aux particuliers

Alain PÉREZ - architecte et urbaniste conseiller

Valérie PÉREZ - chargée de l'animation du Centre de ressources multimédia

mise à disposition par le Conseil Départemental, depuis le 1^{er} septembre 2016

Agent comptable et Commissaire aux comptes

Séphane ROQUART, trésorier principal du CHU, nommé agent comptable du CAUE par le Préfet

Stéphane NAVARRO, expert comptable, commissaire aux comptes

DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Patrick BUFFARD, délégué titulaire et **Serena PALAZZI**, suppléante.

CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE

- **Laurie LUMIA**, architecte et urbaniste, du 11 juin 2019 au 10 juin 2020 en soutien à la mission de conseil aux collectivités territoriales.
- **Mickaël ARJONA**, étudiant en formation professionnelle DEEA/DEA de l'ENSAM, Assistant d'étude – mission de conseil aux collectivités territoriales. Poursuite de son contrat de professionnalisation à temps plein démarré le 10 septembre 2018 et jusqu'au 4 septembre 2019. Embauché en CDI à compter du 5 septembre.
- **Gabrielle CROCE**, lycéenne. Dans le cadre de la mise en œuvre du processus de dématérialisation et de sécurisation de tous les documents techniques et administratifs propriétés du CAUE de l'Hérault, embauche à temps partiel et à durée déterminée, à compter du 18 février 2019 jusqu'au 31 juillet 2019 (soit 5 mois et 2 semaines).

STAGIAIRES

- **Lily VERAT**, élève de 3^{ème} au collège d'Olargues du 11 au 15 février, stage de séquence d'observation en milieu professionnel
- **Camille LAQUERBE**, étudiante en Master 2 Sciences de l'information et des bibliothèques, stage professionnel du 11 février au 7 juillet pour participer à la modernisation, la vie et l'accroissement de la fréquentation du centre de ressources multimédia du CAUE 34. In. le centre de documentation.
- **Samuel GUIGOU-RIVIÈRE**, élève de 3^{ème} au collège Rimbaud à Montpellier du 2 au 9 décembre, stage de séquence d'observation en milieu professionnel.

RETRAITES

Départ en retraite d'**Odile Besème**, architecte, Mission Sensibilisation, au 30 juin.

Départ en retraite de **Denis Frasier**, paysagiste, au 31 décembre.

Départ en retraite de **Jean-Claude Pansier**, architecte, Conseil aux particuliers, au 31 décembre.

RECRUTEMENT

Recrutement à venir d'un.e assistant.e de projet.

Le Conseil d'Administration en 2019

Le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois en 2019, conformément aux statuts : les 11 mars, 6 mai et 25 novembre au siège social du CAUE à Montpellier.

Ont siégé les 22 administrateurs suivants :

6 représentants des collectivités locales

Julie GARCIN SAUDO, Conseillère Départementale du canton de Pézenas, **Présidente du CAUE**

Anne AMIEL, Conseillère Départementale du canton de Pignan

Irène TOLLERET, Conseillère Départementale du canton de Lodève, **vice-Présidente**

puis **Gaëlle LÉVÈQUE**, Conseillère Départementale du canton de Lodève, **vice-Présidente**

Michaël DELAFOSSÉ, Conseiller Départemental du canton de Montpellier 2, **vice-Président**

Audrey IMBERT, Conseillère Départementale du canton de Mèze

Sylvie PRADELLE, Conseillère Départementale du canton de Frontignan-La Peyrade

3 représentants de l'État

Christophe MAUNY, Directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale

(représenté par **Fabien JOUVE**, Conseiller pédagogique départemental Arts et culture)

Sophie LOUBENS, Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

Matthieu GRÉGORY, Directeur de la DDTM (représenté par **Xavier EUDES**, Directeur adjoint)

2 personnes qualifiées

Michèle BOUIS, Architecte honoraire,

puis **Olivier DAGUISY**, Directeur de la SEM.A.BA.TH

Emmanuel NÉGRER, Enseignant à l'Université Montpellier 1, Directeur de recherches au CNRS

4 représentants des professions concernées

Valérie GARNIER, Architecte, Représentant l'Ordre des Architectes Occitanie

puis **Christian COMBES**, Architecte

Eugène GRÉAU, Urbaniste qualifié OPQU, Président des Urbanistes d'Occitanie Méditerranée

Guillaume MORLANS, Paysagiste, Président de la Fédération Française du Paysage du L-R

Ivan KANTCHOVSKY, Architecte, Représentant l'USALR (Union Syndicale des Architectes L-R)

6 membres élus par l'Assemblée Générale

Daniel GUIBAL, Maire de Le Bosc

Jean-Claude BRANVILLE, 1^{er} Adjoint à Olargues

Alain DEREY, Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier

Philippe LENOIR, Maire-adjoint de Lavérune, délégué à l'Urbanisme et aux travaux

Loïc FATACCIOLI, Conseiller Municipal délégué au Patrimoine à Boisseron

Serge PESCE, Maire de Maraussan

1 représentant élu par le personnel siégeant avec voix consultative

Rosa INACIO, Assistante de direction

L'Assemblée Générale en 2019

L'Assemblée Générale annuelle s'est tenue le 29 mai au domaine Départemental de Bayssan, suivie d'une conférence « Villes-campagnes : vers un nouveau modèle » par Philippe ESTÈBE, docteur en Sciences Politiques et géographie. Faute de quorum, une 2^{de} Assemblée Générale s'est tenue au CAUE le 12 juin.

En 2019, est à noter 1 nouvelle adhésion : *Aigues-Vives*

et 4 radiations : *Pérols, Saussines, Saint Drézéry, Syndicat Pays cœur d'Hérault*

Soit un total en 2019 de 204 membres, dont **22** administrateurs et les **182** membres actifs adhérents suivants :

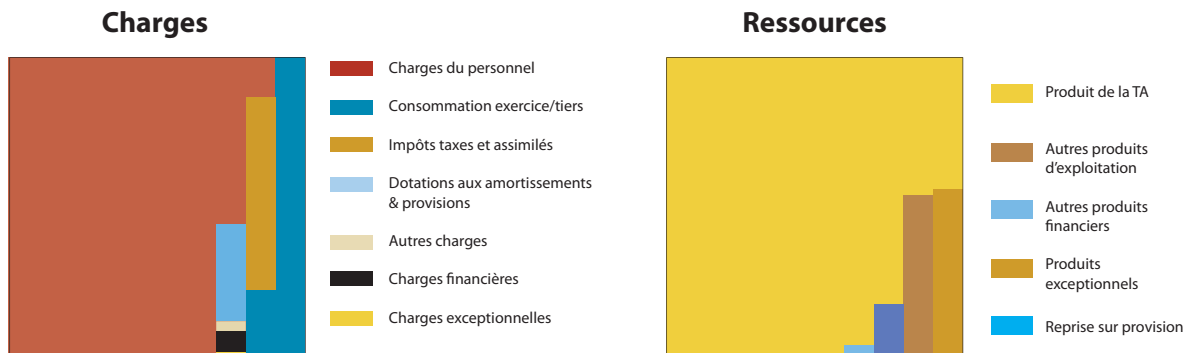
- . Communauté de communes du Pays de Lunel
- . Communauté de communes Sud Hérault
- . Communauté de communes Grand Pic Saint Loup
- . Communauté de communes du Minervois au Caroux
- . Communauté de communes La Domitienne
- . Communauté de communes Lodévois et Larzac
- . Communauté de communes Grand Orb
- . Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises
- . Communauté de communes Vallée de l'Hérault
- . Syndicat mixte du Pays Haut-Languedoc et Vignobles

172 communes

(auxquelles s'ajoutent les **5** communes adhérentes siégeant au CA : Le Bosc, Boisseron, Lavérune, Maraussan, Olargues)

Abeilhan	Creissan	Mudaison	St Bauzille-de-Montmel
Adissan	Cruzy	Murviel-les-Béziers	St Bauzille-de-Putois
Agel	Fabrigues	Murviel-les-Montpellier	St Brès
Aigues-Vives	Faugères	Néffès	St Chinian
Alignan-du-Vent	Félines-Minervois	Nissan-les-Ensérune	St Christol
Aniane	Ferrals-les-Montagnes	Nizas	Ste Croix-de-Quintillargues
Argelliers	Florensac	Notre Dame-de-Londres	St Etienne-de-Gourgas
Assignan	Fontanès	Octon	St Gély-du-Fesc
Aumes	Fontés	Olonzac	St Génies-de-Fontedit
Autignac	Fraïsse-sur-Agout	Oupia	St Génies-de-Varensal
Balaruc-le-Vieux	Frontignan la Peyrade	Pailhes	St Georges-d'Orques
Bassan	Gabian	Palavas-les-Flots	St Gervais-sur-Mare
Belarga	Ganges	Paulhan	St Hilaire-de-Beauvoir
Berlou	Garrigues	Pégairolles-de-l'Escalette	St Jean-de-Buèges
Bessan	Gigean	Pézenas	St Jean-de-Cornières
Le Bousquet d'Orb	Gignac	Pézènes-les-Mines (conv° Salagou)	St Jean-Minervois
Bouzigues	Grabels	Pignan	St Jean-de-Védas
Brénas (conv° Salagou)	Graissessac	Plaissan	St Martin-de-Londres
Brissac	Jacou	Poilhes	St Mathieu-de-Trévières
Cambon et Salvergues	Jonquières	Pomérols	St Maurice-Navacelles
Campagne	Juvignac	Portiragnes	St Pargoire
Camplong	Lansargues	Le Pouget	St Pons-de-Thomières
Candillargues	Lattes	Poujol-sur-Orb	St Vincent-de-Barbeyrargues
Capetang	Laurens	Poussan	Sussargues
Carlencas et Levas	Lauret	Pouzols	Teyran
Cassagnoles	Lespignan	Prades-le-Lez	La Tour-sur-Orb
Castries	Lieuran-Cabrières	Le Puech (conv° Salagou)	Le Triadou
La Caunette	Lignan-sur-Orb	Puilacher	Vacquières
Causse-et-Veyran	La Livinière	Puissalicon	Vailhauquès
Causse-de-la-Selle	Loupian	Puisserguier	Valergues
Le Caylar	Lunas	Quarante	Valflaunès
Cazedarnes	Lunel	Les Rives	Valros
Cazouls-les-Béziers	Margon	Romiguières	Vendres
Cebazan	Les Matelles	Roquessels	Vérargues
Cers	Mauguio	Roujan	Vic-la-Gardirole
Cessenon-sur-Orb	Mérifons	Salasc	Villeneuve-les-Maguelone
Cessero	Mèze	La Salvetat-sur-Agout	Villeveyrac
Claret	Minerve	Saturargues	Viols-en-Laval
Clermont-l'Hérault	Mons-la-Trivale	Saussan	
Colombières-sur-Orb	Montarnaud	Sauteyrgues	
Colombiers	Montaud	Sérignan	
Coulobres	Montbazin	Servian	
Courniou-les-Grottes	Montblanc	Siran	
Cournonterral	Montoulieu	Sorbs	
	Mourèze	St André-de-Sangonis	

Le compte de résultat 2019



• En matière de recettes :

En 2019, le Département a voté la contribution de la TA à 2.5% en affectant 0.3% au CAUE et 2.2 % à la politique de protection des ENS. Un montant «plancher» a été fixé à 1 610 000 €.

Le montant global des produits de fonctionnement est en diminution par rapport à 2018. Les facteurs sont une diminution des subventions DRAC et des autres produits de gestion (conventions communes, cotisations et produits divers). D'autre part, le poste produit exceptionnel de l'exercice antérieur est imputé du reliquat 2018 de TA affecté au CAUE, d'un montant de 98 647,34 €. Il n'a pas été comptabilisé car non connu en 2018. Il a été versé en novembre 2019. Le compte reprise sur provision est en augmentation suite au départ à la retraite de 3 salariés en 2019.

• En matière de dépenses :

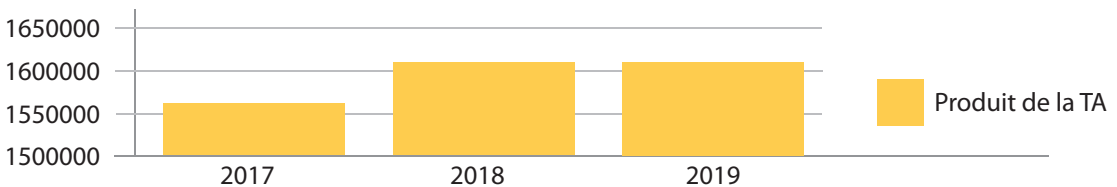
Globalement l'ensemble des dépenses est en légère augmentation de moins de 0,38 % par rapport à 2018. Les charges de fonctionnement (hors charges du personnel) sont en augmentation. Le renouvellement du parc de location automobile a engendré quelques frais supplémentaires, bien que les loyers et les frais de maintenance du parc devraient être maintenus.

Les charges du personnel sont, elles, en diminution de 1,96 %. Les facteurs sont 3 départs à la retraite, une rupture conventionnelle non remplacée sur 2019. Il est à noter qu'une reprise sur provision sur les IDR a été enregistrée au 31/12/2019.

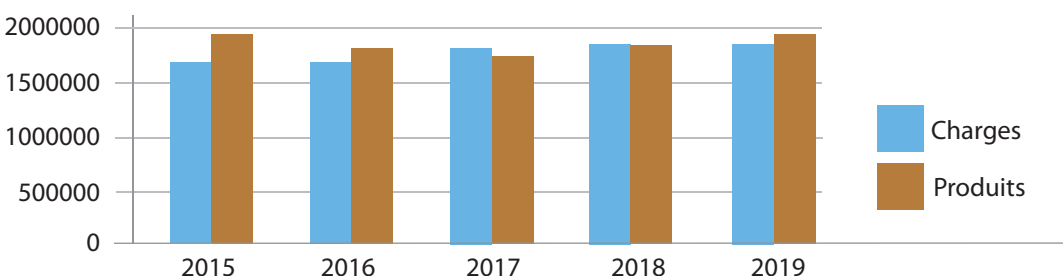
Au final, le résultat net de l'exercice s'établit par un bénéfice de 44 251,67 €. Il est à souligner que ce bénéfice est directement lié au reliquat 2018 imputé, en 2019, sur le produit exceptionnel de l'exercice antérieur.

Le résultat d'exploitation est déficitaire de - 90 092 €.

Évolution des produits de fonctionnement des 3 dernières années



Récapitulatif des charges et produits des 5 dernières années



*« L'architecture est une expression de la culture.
La création architecturale, la qualité des constructions,
leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant,
le respect des paysages naturels ou urbains
ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public »...*



Arboras -1992, © R. Depardon / 2019, F. Hébraud - CAUE 34 >1^{ère} de couverture
Observatoire Photographique National du Paysage - Hérault



19 rue Saint Louis - 34000 Montpellier
tél. 04 99 133 700 / fax 04 99 133 710
contact@caue34.fr
www.caue34.fr

